



FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES YVELINOISES

*
* * *

FORMULAIRE POUR LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Déposé par

MALI-MÉDICAMENTS

187 route de Rambouillet - St Antoine
78125 SAINT HILARION



« Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon »

Dossier transmis le : **18/03/2018**

Formulaire à renvoyer par courrier à :

Monsieur le Président
GIP « Yvelines coopération internationale et développement »
3 rue de Fontenay
78000 VERSAILLES

SOMMAIRE

Fiche de synthèse du micro-projet.....	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE A : Renseignements administratifs.....	Erreur ! Signet non défini.
A1- Associations	5
A2- Communes et groupements.....	Erreur ! Signet non défini.
A3- Collèges ou projets impliquant des collèges	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE B : Description du programme.....	Erreur ! Signet non défini.
B1- Présentation synthétique	9
B2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale	Erreur ! Signet non défini.
PARTIE C : Budget prévisionnel du programme	Erreur ! Signet non défini.
C1- Budget prévisionnel.....	Erreur ! Signet non défini.
C2- Tableau des valorisations	41
PARTIE D : Sensibilisation locale au développement.....	Erreur ! Signet non défini.
D1- Votre communication et vos activités en Yvelines	41
D2- Action spécifique de sensibilisation au développement.....	43
PARTIE E : Signatures	Erreur ! Signet non défini.
E1- Engagement du demandeur.....	44
E2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale.....	45
E3- Liste des pièces annexes à fournir	46
PARTIE F : Annexes	Erreur ! Signet non défini.
F1- Recommandations à suivre pour la communication	Erreur ! Signet non défini.
F2- Notice d'information – Obligations légales	Erreur ! Signet non défini.
F3- Modèle de convention.....	Erreur ! Signet non défini.

FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

Nom de l'organisation	Mali-Médicaments
Année d'adhésion à YCID	Membre fondateur en 2015 <input type="checkbox"/> Candidature en cours
Nom du Représentant légal de l'organisation	Monsieur Jean-Claude BEUF, Président
Titre du projet	« Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon » et en sous-titre : « <i>Toujours et plus que jamais, Mali-Médicaments en lutte contre les maladies hydriques !</i> »
Localisation du micro-projet	Mali, région de Mopti : cercles de KORO, BANKASS et de BANDAGIARA avec comme point d'ancrage, la commune de Pel-Maoudé
Nombre de bénéficiaires directs	Pour l'accès à l'eau : 2 150 habitants ; contre le péril fécal au moins 2 000 écoliers et collégiens ; pour l'obtention de la salubrité du village de Tegoro, 800 habitants ; et pour toutes les mesures d'accompagnement de formation et de sensibilisation, toutes ces populations.
Objectif	Amélioration des conditions sanitaires en faveur de cette région du Mali : permettre aux populations d'avoir un accès gratuit et permanent à une eau de qualité et en quantité, d'améliorer l'assainissement, de sensibiliser et de former notamment les jeunes aux règles d'hygiène et au bon usage de l'eau.
Résultats attendus	Ces infrastructures, puits, latrines, caniveau E.P., leurs bonnes utilisations et fonctionnalités, la connaissance et le respect des règles d'hygiène, devraient contribuer à une amélioration sensible au niveau sanitaire et éviter ou du moins diminuer de manière significative, un certain nombre d'infections et de maladies, raison d'être de l'association Mali-Médicaments.
Activités à mener	<ul style="list-style-type: none"> - Creusement des puits dans les villages de Serindégou, commune de Dougoudelè II, de Kompen, chef-lieu de la commune de koporo-Pen - Création de latrines ou augmentation du nombre de cabines existantes, filles et garçons séparées, sur 5 sites d'école : école de Teré à Koro ; école franco arabe de Tendeli, commune de Pel-Maoudé ; renforcer les latrines de l'école de Sogourou ; des latrines pour le cycle II à Kombouro, commune de Doukouté I, et au bourg de Pel. - Création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales à la saison des pluies du village de Tegoro, hameau de Bankolé-Kana, commune de Pel-Maoudé permettant notamment l'assainissement de celui-ci - Réalisation d'un avaloir en partie haute avec grille de protection et renforcement des berges pour la mare en partie basse avec déversoir. - Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES. - Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant.
Nombre de jeunes Yvelinois participant à l'action	
Nature et date de la restitution en Yvelines	<p>Au printemps 2020, au moins une exposition avec une conférence débat à la salle des fêtes de SAINT HILARION conjuguée avec un spectacle par une troupe amateur de théâtre avec laquelle nous avons déjà coopéré, soit APPTSV basée à PLAISIR ou un récital par la chorale 'Mosaïque' ou un groupe musical du conservatoire de musique de Rambouillet en soirée. <i>L'intérêt de combiner cette restitution avec une possibilité de sortie, à faible cout pour le public, c'est d'être assuré qu'au moins les familles, les proches des participant se déplacent et que nous touchions un autre type de public. Nous l'avons constaté lors de nos deux dernières restitutions.</i></p> <p>L'exposition serait ouverte aux scolaires avec proposition d'animation.</p> <p>De même, une conférence plus ciblée sur les maladies hydriques et comment lutter préventivement contre celles-ci sera organisée au sein de l'école de formation des infirmières et aides-soignantes de</p>

l'hôpital de Rambouillet avec laquelle nous sommes en relations. Elle sera donc en corrélation directe avec l'objet de ce projet.

Nom de l'opérateur d'appui agréé (le cas échéant)

Non concerné.

Budget prévisionnel du projet (en euros)

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses éligibles	39708	Apport du demandeur	26693
Dépenses éligibles à l'avance remboursable		Ressources du partenaire local	
Dépenses locales non éligibles		Partenaires financiers en France	
Dépenses Yvelines	500	Partenaires financiers à l'étranger	
Frais de structure (2%)	794	YCID	15500
Dépenses imprévues (3%)	1191	Dont Aide principale	1500
		Dont Aide "jeunes"	
		Dont Aide "restitution"	500
		Dont Aide "OPAP"	
TOTAL	42193	TOTAL	42193
NB : le projet comprend un prêt d'honneur		Non	Montant du prêt d'honneur
			0

Projet 2018- 2020 Mali-Médicaments: "Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon "

Dépenses éligibles:				
Investissement immobilier:	Devis	Devis	Dépenses prévisionnelles	Dépenses réelles
	F CFA	€		
Ph1 Assainissement évacuation EP Tégoro	7706036	11748		
sous total ouvrage canalisation et avaloirs:	7706036	11748	11 748	
Ph3 Puits Sérindédou	6 250 000	9 528		
Ph6 Puits Kompén	5 500 000	8 385		
sous total ouvrages puits:			17 913	
Ph2 ou 7 Latrines Téré				
Ph2 ou 7 Latrines Tendeli (école franco-arabe)				
Ph2 ou 7 Latrines Sogouro (augmentation capacité)				
Ph2 ou 7 Latrines Kombouro cycle II				
Ph2 ou 7 Latrines Pel cycle II				
sous total ouvrages latrines:	6000000	9 147	9 147	
Total investissement immobilier:			38 808	
Total Investissement:	25530536		38 808	
Accompagnement technique:				
		<i>Estimation</i>		
Action de formation		600		
Action de sensibilisation (outils)		250		
Action de communic. Locale		50		
sous total:			900	
Sensibilisation au développement:				
Activité spécifique en Yvelines		500	500	
Total dépenses éligibles:			40 208	
Frais de structure (2%)			794	
Dépenses imprévues (3%)			1 191	
Total projet:			42 193	0

Partie A

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LE DEMANDEUR

A1- Associations

1- Présentation de l'Association.

Nom complet de l'association
Mali-Médicaments
Sigle de l'association
Adresse du siège social
187 route de Rambouillet – St Antoine – 78125 SAINT HILARION
Numéro « Répertoire national des associations » ou RNA (attribué par la Préfecture)
W782000806
Numéro SIRET (attribué par l'INSEE)
805 260 239 00019
Date de déclaration initiale de l'association en Préfecture
Le 16/12/1975 par déclaration officielle, N°2037, parue au JO le 17/01/1976 en page 503
Nombre de membres (à jour de leur cotisation)
En référence à l'année 2017 :
Actifs : 45 + Occasionnels : une soixantaine notamment pour la campagne « vente de brioches ».

2- Coordonnées des principaux représentants de l'Association.

	Président	Secrétaire général	Trésorier	Chargé du projet
NOM	BEUF	PELRAS (vice-président) DURAND (secrétaire)	GILANT	BEUF // DURAND // PELRAS
Prénom	Jean Claude	Olivier Marguerite	Jean Marc	Jean Claude // Alain // Olivier
Téléphone	01 34 83 53 01 06 12 03 32 29	02 37 83 73 92 - 06 16 26 55 54 01 30 41 80 45 - 06 70 55 24 19	06.43.11.34.45	
E-mail	jc.beuf@wanadoo.fr	opelras@wanadoo.fr familleadurand@yahoo.fr	jmgilant@free.fr	familleadurand@yahoo.fr //

3- Coordonnées des correspondants du projet sur le terrain.

	Représentant de l'autorité locale Maire de Pel-Maoudé	Représentant du service de l'Etat concerné	Représentant du partenaire local	Représentant local de l'Association Correspondant officiel en application de l'art.8bis des statuts
NOM	TOGO		GHANA TOGO (sourcier et chef de travaux) 0022379485386 GROUPEMENT D 'ENTREPRISE A MAGANAT TOGO ET ABDOULAYEA RAMA a.arama@yahoo.fr	TOGO
Prénom	Ansama Robert			Ansama Robert
Téléphone	0022376259488		S'adresser aussi au secrétaire de la Paroisse à PEL-MAOUDÉ Abdoulaye HARRI 0022377285846	0022376259488
E-mail	ansamatogo@yahoo.fr			ansamatogo@yahoo.fr

3- Données financières de l'Association.

➔ Budget 2018 approuvé à l'unanimité en AG le 14/01/2018 :

BUDGET 2018		AG du 14/01/2018	
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	500,00 €		
Don exceptionnel:	6 000,00 €		
Dons 'défiscalisés'	800,00 €		
Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 3 500 €)	5 250,00 €	Achat denrée opération 'brioches'	1 000,00 €
		Affiches Tracts opérations 'brioches'	100,00 €
		Divers dont sacs	50,00 €
		Fonds de caisse "brioches"	600,00 €
Billetterie Chœurs de la Pléiade: (bénéfice prévisionnel 500€)	700,00 €	Compléments frais inhérents au spectacle (communication, repas, ...)	200,00 €
Subvention exposition itinérante 10 ans Y-CID	1 000,00 €	Frais animations- ateliers exposition itinérante	1 000,00 €
Recettes ateliers et stand exposition itinérante	100,00 €		
Marchés de Noël	1 500,00 €	Achat objets artisanaux	500,00 €
Stand emballage de cadeaux	100,00 €		
Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet+...)	600,00 €	Frais de stand	30,00 €
Opération 'jus de pomme'	100,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et B)	100,00 €
Défraiements frais d'intervention établissements scolaires	50,00 €		
Subvention Y-CID solde convention 2017 (20% de 15 000€)	3 000,00 €		
subvention GIP Y-CID 1j d'animation: action en Yvelines)	500,00 €	Restitution journée d'action en Yvelines due au GIP Y-CID	500,00 €
Micro-dons (opération oct 2018)	800,00 €	Achat de médic. en métropole pour expédition:	100,00 €
Micro-dons: dons en ligne	200,00 €	Vir. pour achat médic. Sur place pour 4 dispensaires	2 000,00 €
Arrondi sur salaire	0,00 €	Frais d'envoi colis (médic. Et autres)	1 500,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	2 000,00 €
		Banque de semences	500,00 €
		Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles	1 500,00 €
		Formation intervenants + outils pédagogiques	200,00 €
		Prévention hygiène menstruelle	150,00 €
Subvention nouvelle convention 2018-2019-2020	10 000,00 €	Vir. projet en partenariat avec le GIP Y-CID (puits, latrines,...)	10 000,00 €
		Vir. Autres investissements immobilier domaine sanitaire	8 090,00 €
Prélèv. sur fonds de réserves	0,00 €	Aide micro-crédit des femmes	500,00 €
Interêts	80,00 €		
Divers:	0,00 €	Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Assurance MAIF 2017	110,00 €
		Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprimante..)	200,00 €
		Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,..)	150,00 €
		Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion	50,00 €
		Impondérables - divers	100,00 €
Total:	31 280,00 €	Total:	31 280,00 €
Prévision Résultat exercice 2018 en équilibre:		0,00 €	
Exercice 2017 au 31/12/2017 janv 2018 compte courant:	3 091,90		
Exercice 2017 au 31/12/2017 janv 2018 compte livret:	69,61		
livret A épargne association au 31/12/2017 janv 2018:	9 586,80		
Trésorerie au 01/01/2018:	12 748,31		

➔ Compte financier 2017 approuvé à l'unanimité en AG le 14/01/2018 : recettes, dépenses, bilan exercice 2017

RECETTES exercice 2017			
Cotisations:	1 173,66		
Dons			
		8 000,00	bordereau 19
Don subvention CE UES AXA § AXA Matrix	1 500,00		ref 8H2XH12
Don défiscalisé:		650,00	ch 757 M KRAEMER Pompe vidande certificat 2017-01
		150,00	Ch 6066855 Mme ALLAIN certificat 2017-2 bord 20
		50,00	ch 177671008 M RASSINIER B certificat 2017-3 bord 21
		1 000,00	ch 3829950 M BEN SEDRINE certficat 2017-4 bord 25
sous-total:	11 350,00		
Ventes opération brioches (bénéfices nets prévisionnels 3000€)		100,00	don du CLG le bel air campagne 2016 Billet N°1
<i>(bénéfices en 2014: 4 721,84 €)</i>			
<i>(bénéfices en 2015: 5 403,20 €) mais dépenses en moins 579,64€</i>			
<i>(bénéfice en 2016: 4 271,27</i>			
Bénéfices en 2017: 4 898,07			
sous-total:	6 694,00		
Stand emballage Cultura	227,65		
Ventes d'objets 'art dogon'			<i>voir aussi brioches</i>
Marchés de Noël (achats directs 81€)			
NOVO NORDISK (140€)			
Noël St Rémy Honoré (118,80€) Marguerite encadrement (100€)			
Noël Nature &O (857,50€)			
Noël AXA Corporate (326€)			
Noël AXA Mutuelles ST CHRISTOPHE(193€)			
	1 816,30		
<i>vente en ligne</i>		130,00	Billets N° 3 peau de vache LE BON COIN
		45,00	Billets N° 4 machine à coudre balançoire
		30,00	<i>vente le bon coin crucifix</i>
<i>Sonchamp(454€) vide garage (152,51€)</i>			
Vide-grenier (St Hilarion ...€ +Sonchamp ...)	836,51		
Opération 'jus de pomme'	117,00		
subvention GIP Y-CID (1j d'animation: action en Yvelines)	500,00	500,00	virement Paierie depart 24UPG5M
Micro-dons (opération juin 2017: 1 454,27 €)	1 454,27	1 454,27	AEJGFZY
Micro-dons (dons en ligne 2017: 335 €)	335,00	335,00	AEJGGOO
Arrondi sur salaire	-	-	
Subv GIP Y-CID solde convention 2016 subv 12 956 € réel vers 20%	2 491,20	2 491,20	virement Paierie depart 24UPG5M
Subv GIP Y-CID nouvelle convention 2017-2019 38 199€ 80% de 15	12 000,00	12 000,00	virement Paierie depart 681 JBLK
Agence française développement	-	-	
Prélèv. sur fonds de réserves (12 000€ invest)			
Intérêts	91,61		livret A association 91,55€ cpte livret 0,06€
remboursement frais virement abusifs	1,75	1,75	envoi abusif chèquier
Total:	39 088,95		

DEPENSES exercice 2017			
Achat denrée opération 'brioches'		1 010,61	
Affiches affiches opérations' brioches'		84,90	
sacs		24,42	
fonds de caisse opération brioches		576,00	N° 05 08 5008
	1 695,93		
Frais inhérents au spectacle AATSV (communication, repas,...)	-		
Achat objets artisanaux	-		
frais de stand vide-grenier Sonchamp- Raizeux	11,00		
Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et B) Jus de pommes	-		
Frais couronnes papillotes marchés de Noël	51,13	51,13	
Restitution journée d'action en Yvelines due au GIP Y-CID	-		
Frais d'envois colis (médic. Et autres tels pts. mat. médical)	1 456,50		
Vir. pour achat médic. Sur place (500 sur 4 sites au printemps et à l'automne)	1 500,00	1 500,00	T 271416
Serviettes hygiéniques lavables: matériel confection (rideaux,...)		57,30	
Rideaux douche complément colis 2 et pressions		49,16	
Pince à "pressions" fabrication serviettes		28,45	
EPSA hébergement matrone Burkina Faso + déplacement formateur		127,00	
complément serviettes hygiéniques		35,00	
Virement provision voyage formation Burkina et matériaux pour production:		520,00	T 265565 (1 715€ sur 7 800€)
Serviettes hygiéniques lavables:	816,91		
Achat de médic. en métropole pour expédition:	-		
Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	-		
Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles	1 500,00	1 500,00	T271416
Compléments outils pédagogiques projet 2016	484,68		
		273,49	Matériel divers
		200,00	T271416 session formation déc. 2017
Formation intervenants + outils pédagogiques projet 2017-2018-2019	473,49		
1ère tranche canalisation EP Timessogou		11 500,00	T262552 (11 500€ sur 12500€)
Vir. Partenariat Y-CID projet	11 500,00		
Latrines (Sogourou-pen, Guéourou, Koubourou) Vir. Partenariat Y-CID projet	5 565,00	5 565,00	T 265565 (5 565€ sur 7 800€)
Vir. Partenariat Y-CID projet puits Peloudouro (gravier avant saison pluies)		1 715,00	T 265565 (1 715€ sur 7 800€)
Vir. Partenariat Y-CID projet puits Peloudouro 2ème versement		7 650,00	T269106
sous total:	9 365,00		
Vir. Partenariat Y-CID projet puits Samani-Dogon	9 400,00	9 400,00	T271416
Acquisition pompe vidange fosses latrines	650,00	650,00	T271416
Adhésion GIP Y CID	50,00	50,00	
Aide micro-crédit des femmes à KAMI-KOMOLÉ	500,00	500,00	T262552 (500€ sur 12500€)
Aide micro-crédit autonomie alimentaire) à WANGOUROU	500,00	500,00	T262552 (500€ sur 12500€)
Assurance MAIF 2017	108,78	108,78	
Abonnement site hébergement (voir cotisation Christelle-Olivier Barescut)	28,66	28,66	voir cotisation BARESCUT
Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprimante..)	120,00	120,00	virement T262552+T265565 +T269106+ T271416
Frais envoi AR direction des finances publiques Rescrit	9,08	9,08	
Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,..)	294,50	294,50	ch 685743 Copie Express (plaquette bons solidarité
Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion	-		
Provision pour achat portable Robert permettant envoi de photos			Don viel appareil JCB
Impondérables - divers			
Total:	46 080,66		

virement T 262552: 11 500€ canalisation EP Timessogou + 500€ microcrédits femmes + 500€ microcrédits banque de semences = 12 500 €
T 265565 : 5 565€ Latrines + 1 715 €gravier puits Peloudouro + 520 € provisions serviettes hygiéniques = 7 800 €
T269106: 7650€ complément puits Peloudouro
T271416: 13 250 € = 200€ formation + 650€ pompe fosse +1 500€ aides dispensaires + 1 500€ trousse premiers soins + 9 400€ puits Samani-Dogon

Recettes 2017:	39 088,95
Dépenses 2017:	46 080,66
Résultat exercice 2017 en déficit:	-6 991,71 €
Exercice 2016 au 31/12/2016 janv 2017 compte courant:	1 225,22
Exercice 2016 au 31/12/2016 janv 2017 compte livret:	69,55
livret A épargne association au 31/12/2016 janv 2017:	18 445,25
Trésorerie au 01/01/2017:	19 740,02
Prélèvement réel sur fonds de réserves pour équilibre:	6 991,71
Exercice 2017 au 31/12/2017 janv 2018 compte courant:	3 091,90
Exercice 2017 au 31/12/2017 janv 2018 compte livret:	69,61
livret A épargne association au 31/12/2017 janv 2018:	9 586,80
Trésorerie au 01/01/2018:	12 748,31

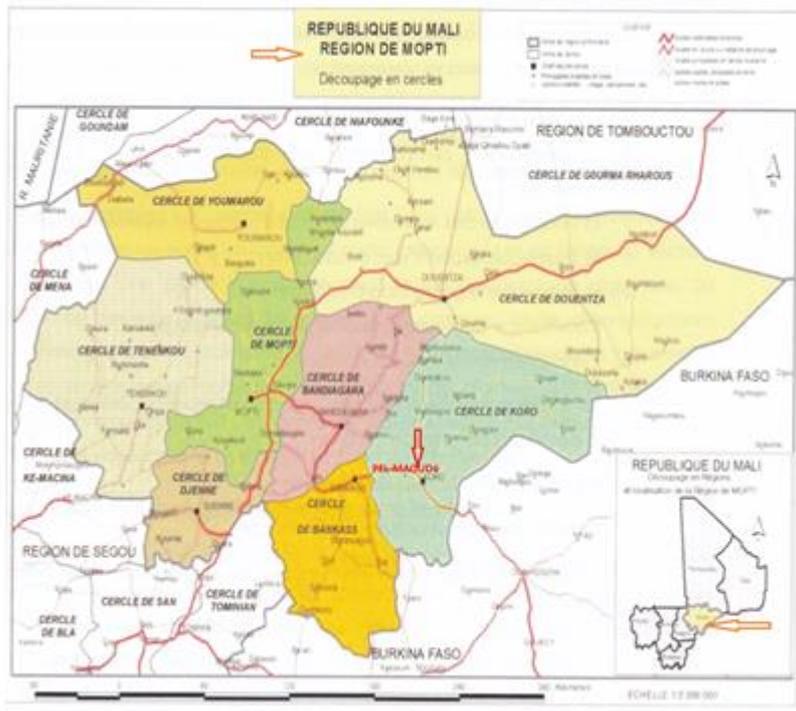
Partie B DESCRIPTION DU PROJET

B1- PRESENTATION SYNTHETIQUE

1- Données générales.

Localisation du projet

(veuillez préciser les différents niveaux géographiques : région, département, commune, village...)



Le Mali, région de Mopti : cercles de KORO, de BANKASS et de BANDIAGARA avec comme épicerie la commune de PEL-MAOUDÉ



Canalisation: village de Tegoro , hameau de Bangolé-Kana, commune de Pel-Maoudé, coût estimé par devis à 7 706 036 F CFA soit 11 748 €.

Latrines:

- école de Teré à Koro
- école franco arabe de Tendeli, commune de Pel-Maoudé (*nous y avons équipé l'école publique en 2013-2014*)
- renforcer les latrines de l'école de Sogourou (élèves de second cycle), commune de Pel (*un premier équipement en 2016, mais augmentation de la fréquentation scolaire, surtout au niveau des filles, imputable en partie à la création de cette commodité*)
- école de Kombouro, commune de Doukouté I pour les élèves du second cycle (*nous avons fait le 1^{er} cycle en 2016*)
- commune de Pel, second cycle public, (*L'ouvrage devra prévoir davantage de cabines au niveau de la structure au regard de l'effectif*)

Soit 5 sites à un coût unitaire de 1 200 000 F CFA soit 1 829 € (*au lieu de 2.200 € grâce au financement du village inclus dans le PDSEC*), d'où une somme globale estimée par devis de 6 000 000 F CFA ou 9 147 €.

Les puits:

- village de Serindègou, commune de Dougoudelè II, 1 500 habitants ,300 ovins et caprins, 60 bovins : il existe zéro puits, 42m à creuser, coût estimé 6 250 000 F CFA soit 9 528 € (*un léger surcoût par rapport au prix de revient habituel dû à l'éloignement du village*).
 - villages de Kompen, chef-lieu de la commune de koporo-Pen, 6 000 habitants, 2000 ovins et caprins 200 bovins, manque d'eau dans un des gros quartiers depuis 2017, 37 m à creuser, coût estimé 5 500 000 F CFA soit 8 385 €.
- ➔ Les sessions de formation, au rythme d'une par an , se dérouleraient dans les locaux du CESCO d'état, avec la participation du médecin Chef et de son équipe.
- ➔ La sensibilisation et l'éducation à l'hygiène, au bon usage de l'eau seront dispensées au niveau de chaque site pourvu, ainsi que dans les écoles dotées auparavant.

Population résidant sur le territoire concerné par le projet

➔ **Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité : Accès libre de droit pour tous et gratuit pour l'ensemble de la population :**

- Puits du village de Serindègou : 1 500 habitants et un cheptel évalué à 360 têtes de bétail.
- Puits à Kompen 6 000 habitants, quartier concerné 650 habitants, 2 200 têtes de bétail environ.

Une photo d'archives illustrant les réalisations projetées : (puits de Peloudouro 2017) :



→ **Pour la lutte contre le péril fécal :**

L'association continue de privilégier la population scolaire, d'autant plus qu'une convention de partenariat de commune à commune est en cours de finalisation entre Pel-Maoudé et Le Vigan en France pour des latrines au niveau du marché.

Mali-Médicaments, suite à attache et entente prises au niveau de la conseillère municipale en charge de ce dossier au Vigan, Yvette De Peyer, œuvre quant à elle au niveau des écoles, Le Vigan interviendra à terme sur les lieux publics (mairie, lieux de culte,..).

L'ensemble de la population scolaire des 5 écoles concernées..

Les chefs de village, les directeurs de ces écoles sont très demandeurs de ces infrastructures, d'autant plus que depuis quatre ans un certain nombre d'écoles publiques, catholiques et franco-arabes de la commune de PEL-MAOUE et de sa région en ont été pourvues, grâce à notre financement, en partenariat avec Y-CID. Ils désirent offrir à leur population les mêmes services que dans le village voisin.

Une synergie s'est ainsi créée. Cette aspiration à se doter de telles commodités a été relayée au moment des élections communales en novembre 2016. Les candidats proposaient dans leur programme de telles installations et sous l'impulsion de notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, beaucoup ont inscrit l'implantation de latrines et leurs entretiens dans le PDESC, Plan de Développement sur 5 ans, obligatoire et à approuver par délibération lors de l'installation des autorités locales, ce qui est le cas des sites retenus.

Par ailleurs, l'acquisition de pompes de curage des fosses, équipements financés au cours d'un partenariat préalable et sur fonds propres, ont permis de remettre en fonction des latrines dont les fosses étaient à saturation et ce, toujours à la grande satisfaction de la population. Ces installations deviennent pérennes.

Il est à noter que là où nous avons implanté cette commodité, les effectifs ont augmenté ainsi qu'une meilleure assiduité : il est donc impératif de doubler le nombre de cabines offertes. De même, dans les villages où nous avons construit ces latrines pour le premier cycle, le second

cycle est demandeur, d'autant que les jeunes passent d'une école à l'autre. Ils ont pris « goût » à ce service et acquis de bonnes habitudes d'hygiène.

L'association MALI-MEDICAMENTS a pour objectif à moyen terme de poursuivre la dotation de toutes les écoles de la région des cercles de KORO, de BANDIAGARA et de BANKASS de ces commodités, d'autant plus que le constat de la fréquentation scolaire des jeunes filles nous y encourage fortement.

Photos d'archives illustrant les infrastructures projetées (dont Sogourou-Pen 2017) :



Dernier chariot-pompe vidange acquis en février 2017 sur fonds propres :



→ **Pour la nouvelle campagne d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation, à la nécessité du lavage des mains et à l'hygiène menstruelle pour les jeunes filles :**

Elle impactera le milieu scolaire, premier et deuxième cycle et les usagers des villages concernés pour l'accès à l'eau, denrée vitale, et pour la lutte contre le péril fécal. Elle prolongera le message sanitaire préventif. Elle créera et entretiendra un vivier de personnes relais en ce domaine par les formations dispensées.

Photos d'archives : session de formation février 2018 au CESCO d'état de Pel-Maoudé



→ **Contre les maladies hydriques :**

La réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques impactera l'ensemble de la population du bourg du village de Tégoro, soit 800 habitants environ.

Photos prises en période sèche, janvier 2018, démontrant la nécessité de cet ouvrage : marigots, dégâts de ravinement,... En fait, pas de stagnation d'eau dans le village sous forme de mare, car celui-ci est sis sur un bassin versant, les ruissellements convergent vers la place publique où se trouve un puit moderne à grand diamètre, puis traverse une partie du village, en dégradant, en érodant les soubassements des bâtiments à usage d'habitation, pour se déverser dans la mare réceptive. Le volume d'eau à évacuer sur la saison est estimé à 2 522 m3.



Cet ouvrage permettra de supprimer les marigots, les bourbiers. Cet environnement insalubre sera ainsi

assaini. Nous éliminons ainsi une source de dissémination. La propagation, la contamination par l'eau de qualité douteuse où les germes pathogènes trouvent un biotope propice à leur prolifération, seront de fait éradiqués. De par cet ouvrage, nous assainissons aussi l'environnement proche du puits, point d'eau vitale pour la population.

Sans eau stagnante, les moustiques ne peuvent pas eux aussi se développer et par ailleurs les mouches se reproduisent moins, ce qui contribue à limiter la contagion dite par « vecteur ».

Au niveau du village, lors d'inondations et de stagnation des eaux de ruissellement, nous évitons aussi le mélange de débris de toutes sortes, des excréments avec la boue contribuant à former une fange propice aux maladies hydriques.

Contexte de votre intervention

(veuillez préciser l'environnement légal et administratif du secteur d'intervention concerné)

- **Concentration** sur un pays et plus particulièrement, sur une région, le pays Dogon rural, non la falaise haut lieu touristique et classée au patrimoine de l'UNESCO mais la 'savane', région agricole isolée et oubliée, entre celle-ci et la frontière du Burkina-Faso : tous nos projets sont ciblés, de concert avec les autorités locales, sur ces cercles, avec comme base logistique la commune de Pel-Maoudé.

- **Pas de dispersion des actions ni des opérations** : l'association essaye, dans la mesure du possible, de doter un même lieu de toutes les infrastructures sanitaires permettant de lutter contre les maladies hydriques et de dispenser les mêmes messages préventifs et règles d'utilisation en s'appuyant systématiquement sur les institutions et comités locaux.

✓ **Données générales:**

Au Mali, dans la région de Mopti, les cercles de Koro, de Bankass se situent à mi-chemin entre la falaise de Bandiagara, site classé au rang de patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et la frontière Burkina-Faso, dans la plaine semi désertique, du pays dogon. La Route Nationale RN 14, désormais pratiquement goudronnée en totalité, coupe la commune de PEL-MAOUDÉ en diagonale et puis passe par le chef-lieu du cercle, Koro. C'est un axe essentiel de communication entre Mopti et la frontière du Burkina-Faso. Elle se prolonge dans ce pays par la Route Nationale goudronnée RN2 desservant Ouahigouya et la capitale Ouagadougou.

Le climat y est de type sahélien.

La commune de Pel-Maoudé est constituée d'un centre bourg d'environ 6 000 habitants, et de 9 villages et hameaux attenants répartis dans un rayon d'une vingtaine de km autour, l'ensemble était estimé lui-même à environ 21 000 habitants. Il est, en 2018, certainement sous-évalué, du fait que la population augmente, beaucoup de jeunes restent et s'établissent sur place, du fait de l'amélioration des conditions de vie. Les jeunes femmes acceptent de rester au village du fait de la présence d'eau et de certaines commodités. La superficie de la commune est de 283.85 km². Les Dogons cultivateurs y cohabitent avec des éleveurs Peuhls, semi-nomades et une minorité Mossi quant à elle sédentaire. Les fonctionnaires restent néanmoins essentiellement constitués de Bambara.

La commune n'est desservie par aucun réseau électrique, il en est de même pour les autres communes concernées. En 2018, 2019, la commune de Pel-Maoudé sera équipée de lampadaires-borne solaires en quelques lieux publics, mairie, lieux de culte, marché.

Mali-Médicaments intervient dans cette région depuis plus de 25 ans et était pratiquement la seule ONG du secteur depuis plus de 10 ans. Depuis trois ans, Via Sahel, une association bretonne avec Tendely, village rattaché à Pel-Maoudé, et la commune Du Vigan avec une convention de partenariat, s'investissent. Pour certains, dans un avenir proche, ils vont démarrer des programmes. Nous nous coordonnons et selon les structures, les échanges sont fructueux et constructifs mais aussi parfois pas toujours aisés, la philosophie et la politique d'intervention étant parfois de conception différente.

Quant à nous, des liens très forts se sont noués et l'association peut faire appel à un certain nombre de partenaires de confiance sur place. Mali-Médicaments a nommé un représentant local de l'association en la personne de Monsieur Robert Ansama TOGO, par ailleurs cumulant les fonctions de Maire de Pel-Maoudé et responsable du Plan de Développement et d'Aménagement local notamment pour l'eau et l'assainissement au niveau de la paroisse de Pel-Maoudé couvrant territorialement les cercles de Bankass, de Koro et une partie du cercle de Bandiagara.

Le Maire, élu en 2016, et en même temps notre correspondant, a créé un groupe de pilotage en ce domaine constitué des autorités locales, des chefs de village, des chefs coutumiers et même de la population des ressortissants de la région résidant à BAMAKO. Ainsi, il peut consulter tous les

interlocuteurs et dégager ensemble un consensus sur les priorités d'équipement.

✓ **Dispositif(s) de soins:**

Un dispensaire est implanté au centre bourg et dépend de la paroisse catholique de Pel-Maoudé. Le champ de compétences de la paroisse couvre la totalité de la superficie de la commune mais s'étend aussi sur l'ensemble des cercles cités précédemment. Mali-Médicaments y fournit une aide financière pour l'acquisition de médicaments à destination des plus nécessiteux, quelle que soit leur confession et origines.

Au printemps 2015, un dispensaire d'Etat, sous gestion communale, conformément à la Loi de décentralisation, a ouvert ses portes avec du personnel nouvellement nommé, dont un médecin. Mali-Médicaments procède à des virements financiers depuis son ouverture afin que cette structure puisse disposer elle aussi de stocks de médicaments à l'intention des personnes les plus démunies. Depuis 2017, nous aidons de la même manière les dispensaires de Doukoutouné I et II.

Par ailleurs, depuis quatre ans, Mali-Médicaments a doté 21 écoles de la région de trousse à pharmacie ou boîtes des soins d'urgence : il s'agit de médicaments à large spectre de lutte contre les infections, les diarrhées, ... Ils évitent ainsi les complications et permettent de traiter les problèmes dès leur apparition et localement. Les dispensaires sont éloignés et pas toujours accessibles. De plus, ce n'est pas leur mentalité de se déplacer pour un 'petit bobo'. Or celui-ci, notamment en raison de la chaleur, peut très vite virer à une infection conséquente. Les personnels en charge d'administrer les soins ou de donner les médicaments sont formés par le médecin local au cours de sessions organisées par l'association. Elles sont très prisées.

Ce service de soins au niveau des écoles est très appréciée, de plus il s'avère efficace en termes de santé. Les formations dispensées permettent de délivrer à la fois un message à vocation curative mais aussi préventif et de former des personnes « ressources ». C'est la première demande de la population et c'est certainement aussi une des raisons de l'augmentation de la fréquentation scolaire.

✓ **Accès à l'eau:**

Les besoins en eau, denrée vitale pour la population n'y sont couverts qu'à hauteur de 50% d'après les dernières études réalisées sur la commune de Pel-Maoudé. Celles-ci constatent par ailleurs que les points d'eau par pompes mécaniques n'ont qu'une efficacité de un tiers (1/3 en panne et en attente de pouvoir être réparé, 1/3 définitivement hors d'usage, 1/3 fonctionnel). S'agissant des pompes électriques photovoltaïques la moitié d'entre eux est fonctionnelle. Il est à signaler aussi que sur 6 forages réalisés dans la région par différentes ONG, trois d'entre eux sont toujours aveugles.

Ces données confortent l'orientation actuelle de Mali-Médicaments de financer le creusement de puits modernes à grand diamètre, la population étant en manque d'eau et ne pouvant pas financer actuellement le coût de la maintenance inhérent à tout procédé d'exhaure autre que par motricité humaine.

Cette maintenance supposerait par ailleurs une expertise et des possibilités d'approvisionnement en pièces détachées qui sont aujourd'hui encore peu répandues dans la région. Ainsi l'eau fournie avec le concours de l'association Mali-Médicaments peut-elle être puisée par tous, y compris par les Peuls nomades et qui n'accèdent pas facilement d'ordinaire au point d'eau.

Ci-joints, quatre photos illustrant nos réalisations en ce domaine : achevé en février 2018, le Puits de Samani-Dogon, co-financement par Mali-Médicaments et Y-CID :



Le Plan de développement pour l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'aménagement du territoire (PDSEC) a été adopté en novembre 2016 avec une programmation prévue pour 5 ans. Un comité de gestion de l'eau et de l'assainissement a été créé à l'initiative du Maire de Pel-Maoudé, Robert Ansama TOGO, notre correspondant local, associant les membres de la municipalité actuelle de Pel-Maoudé, les Chefs de village et les acteurs de terrain ainsi que les ressortissants de la région « expatriés » à Bamako. D'autres communes du cercle se sont associées à cette démarche participative.

Les sites retenus pour les prochains chantiers sont le fruit de la concertation entre ce comité, du Maire et des membres de l'association. Comme vous avez pu le constater, les lieux retenus ne concernent pas uniquement la ville de PEL-MAOUDÉ mais aussi tout le territoire autour.

✓ **Assainissement:**

Quant à la lutte contre le péril fécal, l'implantation de latrines dans les écoles s'intensifie du fait que cette action est aussi relayée par d'autres associations, mais avec une entente sur les lieux d'implantation. De plus, l'acquisition de pompe de curage des fosses a permis la remise en fonction d'installation qui était abandonnée du fait de fosses à saturation d'excrêt, sur les cercles de Bankass et de Koro. Les latrines, leur entretien, sont désormais, pour nombre de communes, partie intégrante des PDSEC.

L'association Mali-Médicaments est très fière de cette évolution en ce domaine, elle a su en donner l'impulsion et contribue pleinement à cette dynamique.

Les futurs chantiers résultent d'une demande d'implantation très forte des directeurs d'école et des parents d'élèves. Là aussi, Mali-Médicaments sollicite l'accord de tous pour ce projet, l'autorité éducative de la région, des directeurs, du Maire de Pel-Maoudé, des chefs de village impliqué.

De même, pour ce projet, l'association a tenu compte d'autres critères : la hausse de fréquentation

scolaire et le passage des élèves du premier cycle au deuxième.

En effet, le nombre d'élèves fréquentant les écoles dotées est en augmentation significative, du coup, les latrines existantes ne sont plus assez nombreuses, d'où le projet de doubler certaines installations existantes, par exemple à Sogouro. Et par ailleurs, les élèves se sont appropriés l'usage de cette commodité offerte et souhaitent la retrouver au collège, nous essayons donc de répondre à cette attente, par exemple à Kombouro et à Pel-Maoudé.

Quant à la lutte contre les maladies hydriques résultant d'inondations en période d'hivernage,

Mali-Médicament avait été sollicité, en 2009, lors d'un voyage sur place, pour réaliser une conduite d'évacuation d'une mare sur une des places du bourg de Pel-Maoudé à une mare à l'extérieure, distante de 900m. A l'époque, ce type de chantier dépassait les capacités financières de Mali-Médicaments et nous n'avions aucune expérience en ce domaine. La municipalité de l'époque a essayé de mettre en œuvre cette évacuation à un moindre cout. Cela s'est avéré un échec : à la saison suivante lors des fortes pluies, la canalisation a été emportée. Ensuite, elle a fait appel à une entreprise de terrassement public et après quelques tâtonnements, l'ouvrage final réalisé s'avère efficace et pérenne. D'autres réalisations depuis de même type ont été elles aussi implantées d'où l'acquisition d'expériences et de savoir-faire en ce domaine.

Fort de cette expérience, du savoir-faire acquis par le regroupement d'entrepreneurs œuvrant dans ce domaine, Mali-Médicaments a souhaité répondre favorablement à la demande de la population de Timessogou, objet de la convention signée précédemment. D'autant plus qu'au regard du devis fourni et en raison de la longueur de l'ouvrage à réaliser, le coût estimé entrerait dans les capacités financières de l'association avec le concours d'Y-CID. Le chantier réalisé en 2017 s'est avéré être un grand succès. L'entreprise avec laquelle nous avons travaillé est fiable. En conséquence, nous souhaitons poursuivre la construction d'ouvrages d'évacuation d'E.P.

Historique de votre intervention

(veuillez préciser si vous êtes déjà intervenu sur ce territoire ou sur un projet similaire, et comment avez-vous été amené à concevoir ce projet)

Lors de ces deux avant dernières venues en France, notre correspondant officiel local et ami malien nous avait beaucoup questionnés au sujet des commodités et de leur fonctionnement. Nous avons recherché de la documentation sur internet et notamment sur le site UNICEF, appropriée aux données locales. Au nom de la municipalité de Pel-Maoudé en tant que 1er Adjoint au Maire alors, Il souhaitait que nous implantions des latrines dans les enceintes scolaires, ce que nous avons commencé à réaliser à Temegolo et Baragnagolé en 2012. Pourquoi ces sites en priorité? Mali-Médicaments, en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, y avait par ailleurs financé le creusement de puits moderne à grand diamètre à destination de l'ensemble de la population d'où à la fois la possibilité d'avoir l'eau nécessaire à l'usage des dites latrines et de limiter la contamination des nappes d'approvisionnement des puits en question par la défécation à l'air libre.

Une autre donnée à contribuer à cette volonté de se doter de prémices d'assainissement, la mairie de Pel-Maoudé avait construit en 2011 des latrines attenantes à ses locaux. La population s'est rapidement appropriée ces commodités et a fait part de son souhait d'en bénéficier dans d'autres lieux publics (écoles, marchés,...)

De plus, lors de son voyage en France à l'automne 2013, où il représentait officiellement la commune de Pel-Maoudé à l'occasion de la tenue des manifestations préliminaires "An Ka Willi" et des Assises de la Solidarité Internationale des Yvelines, le Mali étant le pays invité d'honneur, les questionnements de notre correspondant local se sont aussi axés sur l'hygiène et la problématique des infections par les vers. Il souhaitait que nous poursuivions l'implantation de latrines dans les enceintes scolaires où par ailleurs l'eau de qualité était déjà disponible ou en passe de l'être du fait de nos travaux projetés en matière de puits mais que nous aidions aussi à sensibiliser les jeunes aux règles d'hygiène élémentaires.

Une autre demande était par ailleurs formulée par les directeurs d'école et les parents d'élèves qui était de pouvoir disposer dans les enceintes scolaires de matériels de soins et d'urgence afin notamment d'enrayer certaines infections et de diminuer les complications médicales. N'oublions pas que le seul dispensaire jusqu'en 2015 était situé à Pel-Maoudé dans le bourg et que les villages ou hameaux, ne serait-ce que de cette commune, sont implantés dans un rayon s'étendant jusqu'à une vingtaine de km, desservi uniquement par des pistes.

En 2013, Mali-Médicaments a doublé les installations de Temegolo et Baragnagolé, créant des toilettes séparées filles - garçons, a creusé un puits à Wiwall, hameau de Baragnagolé, un autre puits à Tendely et a réalisé un ensemble de latrines filles- garçons dans l'enceinte de leur école.

En 2014, l'association a financé à nouveau des latrines à Andiama. En décembre, elle a organisé avec le concours de l'infirmier du dispensaire de Pel-Maoudé, du pharmacien de la ville de Koro, de notre correspondant local, avec l'aide logistique de la mairie de Pel-Maoudé (prêt d'une salle,...) et l'autorisation des instances éducatives, une formation à destination des directeurs d'écoles et des responsables des comités de gestion. Nous l'avons étendue à toutes les écoles publiques de la commune de Pel-Maoudé et à l'école catholique située dans le bourg. Par ailleurs ce jour- là, la dotation en petit matériel et en médicaments pour les premiers soins a été remise aux responsables appelés à la mettre en œuvre.

Par la suite, Mali-Médicaments a fait parvenir deux jeux, dupliqués et plastifiés, de la boîte à idées "*Les bons usages de l'eau*" conçue par la région de Matam au Sénégal et outil recommandé à destination du Mali par l'organisme PS-Eau, pour expérimentation en tant que support pédagogique à destination des enseignants. Très vite, au regard de la demande pressante des directeurs d'école, les membres de l'association en ont produit et envoyé six autres jeux.

Dans les partenariats qui ont suivis avec le département puis avec Y-CID, nous avons continué sur la même voie, à savoir pour les derniers projets, en 2016 et 2017, la réalisation de deux puits, Kami-Komolé et Oro, l'implantation de latrines sur six écoles, un accompagnement des adultes relais en charge de promouvoir l'hygiène, le lavage des mains et le bon usage de l'eau par de la formation et la fourniture de boîtes à idées, sous forme de documents pédagogiques et ludiques adaptés à la population scolaire du Mali.

En conclusion:

Cet ensemble d'opérations, cohérent au niveau sanitaire, s'avère être un grand succès comme en témoignent de nombreuses lettres de remerciements qui nous sont parvenues et les demandes émanant des directeurs d'école non pourvus. Ils veulent bénéficier des mêmes services.

Quant à l'accès à l'eau, nous rappellerons que les besoins ne sont couverts qu'à hauteur de 50% des besoins sur toute la région, en comptant les puits traditionnels pour la plupart en très mauvais état, les puits en briques ou crépi, dorénavant interdits par l'OMS et le parc opérationnel par pompes mécaniques ou photovoltaïque.

Depuis 2008, nous essayons de financer entièrement le creusement ou la restauration de un voire deux puits par an en tenant compte du Plan de Développement Local et des urgences locales (ensablement, effondrement,...). **De 2008 à 2018, Mali-Médicaments aura financé 19 puits dont à peu près la moitié en partenariat avec le département ou Y-CID. De 2012 à 2018, Mali-Médicaments a financé la construction de latrines dans 12 écoles toujours avec le département et Y-CID.**

L'expertise de Mali-Médicaments tant dans le domaine de l'eau que de l'assainissement étant reconnue, son savoir-faire en formation et sa régularité dans l'aide des centres de soins très appréciés, vu l'avis du comité de pilotage initié par le Maire actuel de Pel-Maoudé, notre correspondant donc, nous demande de poursuivre nos réalisations et d'équiper petit à petit la région d'infrastructures sanitaires et de poursuivre notre aide à la formation.

2- Description du projet.

Identification du besoin

(Quel est le besoin concret auquel votre projet entend répondre et comment ce besoin a-t-il été identifié ?)

Extrait du livret PS-Eau, Développer les services d'Assainissement - 16 questions pour Agir:

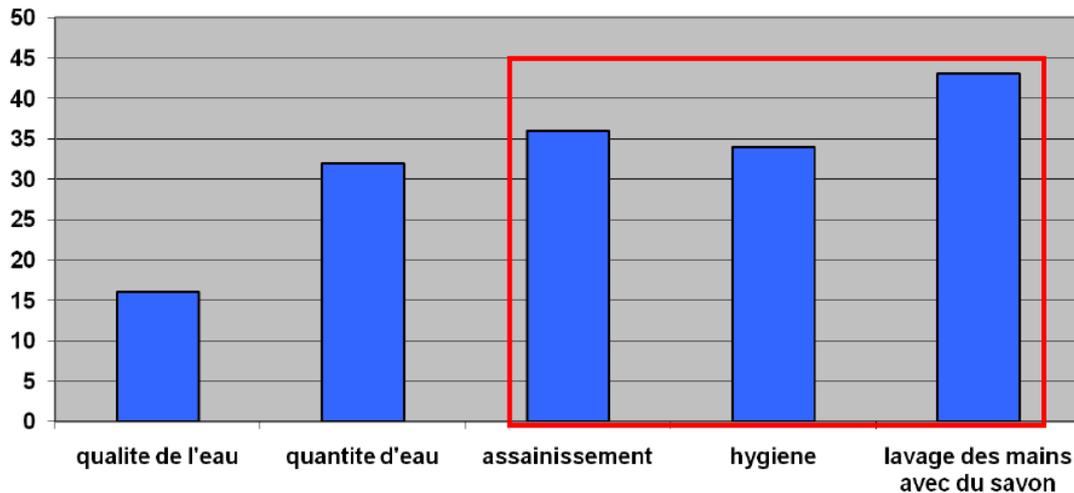
"Pour éviter la transmission des germes contenus dans les matières fécales, qui sont à l'origine de la plupart des maladies diarrhéiques, ces trois niveaux d'intervention sont complémentaires : l'accès à une eau potable, de bonnes pratiques d'hygiène, l'accès à un assainissement amélioré."

Ces trois 'leviers' sont bien inhérents au projet présenté par Mali-Médicaments : équipement de latrines, creusement de puits, formation et éducation à l'hygiène, évacuation d'EP. Ils contribuent donc aussi bien

dans leurs réalisations et que par leurs effets attendus à l'établissement d'un meilleur environnement sanitaire.

Le diagramme suivant illustre bien les champs possibles à mettre en œuvre pour atteindre un meilleur état sanitaire et démontre bien qu'il faut les conjuguer pour atteindre cet objectif.

L'efficacité de différentes interventions pour réduire le risque des maladies diarrhéiques



Source: Curtis V, Cairncross S, 'Effect of washing hands with soap on diarrhea risk in the community: a systematic review' Lancet's Journal of Infectious Diseases.

La population est demandeuse et partie prenante du projet (cf. Paragraphes précédents)

Bénéficiaires finaux du projet (Qui sont les personnes pour lesquelles vous mettez en œuvre ce projet, et combien sont-elles ?)

Cf. Paragraphe précédent « Population résidant sur le territoire concerné par le projet ».

Cependant, nous pouvons compléter la réponse à cette question par les précisions suivantes : De par la création d'un puits, de latrines dans les écoles, la réalisation d'une conduite bétonnée d'évacuation des eaux pluviales en excès au moment de l'hivernage, ce type de projet est visible. Il contribue à alimenter l'économie locale, les matériaux sont achetés sur place, le maître d'œuvre fait appel à un groupement d'entreprise du bâtiment public, à des artisans locaux, forgeron, maçons. Le projet crée donc de la richesse, des emplois et engendre "des services publics" sans que pour cela la population soit dans l'obligation de s'endetter ou de diminuer son pouvoir d'achat, au contraire.

Cependant elle assure aussi sa quote part en fournissant notamment de la main d'œuvre non qualifiée (Cf. partie valorisation du projet). La population est donc actrice, fière de contribuer à l'aboutissement de projets qui sont initiés par eux.

Les femmes sont particulièrement bénéficiaires quant à l'accès à une eau de qualité, en quantité et de proximité. La corvée d'eau est moins consommatrice de temps et d'énergie. Elles peuvent se consacrer à d'autres tâches. Les enfants sont moins sollicités et l'assiduité scolaire s'en ressent positivement.

De même, les commodités et la sécurité offertes par l'implantation des latrines dans les écoles ont pour conséquence d'augmenter la fréquentation scolaire des jeunes filles et leur assiduité.

Parallèlement à ce projet, le creusement de puits en phase final fournit du substrat plus ou moins argileux et humide propice à la fabrication de briques, qui seront employées pour la construction d'habitat,

d'abris,...

De même, la formation relative à l'hygiène menstruelle et à l'utilisation de serviettes hygiéniques lavables engendre elle aussi une activité de production et de commerce local.

Maître d'ouvrage local du projet

(Quelle est la structure locale qui sera en charge de réaliser le projet et sera propriétaire des infrastructures et équipements ? De quelles capacités et compétences dispose-t-elle pour conduire ce projet)

Historiquement, depuis au moins 25 ans, Mali-Médicaments a toujours travaillé de concert avec la paroisse catholique de Pel-Maoudé en accord avec le Maire, Thomas TOGO (5ème mandat). Suite à entente entre élus, le champ de compétences relatif au domaine de l'eau, de l'assainissement avait été confié au 1er Adjoint au Maire, Robert Ansama TOGO (4ème mandat). Celui-ci est devenu notre interlocuteur privilégié, notre référent et coordinateur. Mali-Médicaments a créé petit à petit une antenne sur place, en le nommant officiellement notre correspondant local, conformément à nos statuts, notre mandataire et en ouvrant un compte au nom de l'association à Koro.

Suite aux élections municipales de novembre 2016, Robert Ansama TOGO, notre correspondant officiel est devenu Maire et a instauré un groupe mixte de pilotage en ce domaine. (cf. Paragraphes précédents)

La mise en œuvre pour l'essentiel sera réalisée par les membres du personnel de la paroisse, dont l'économiste qui est notre correspondant et un groupement d'entreprise local de bâtiments publics, G. TOGO et A. ARAMA, pour les infrastructures.

- avec l'économiste de la paroisse de Pel-Maoudé, Monsieur Robert Ansama TOGO :

Initialement recruté par les pères blancs comme maçon mais dont les capacités ayant été remarquées et utilisées au fil du temps l'ont conduit à être toujours davantage employé pour le bien commun et le développement des activités de cette paroisse. De plus, Monsieur Robert TOGO s'est formé et est actuellement détenteur d'un BTS de gestion et de comptabilité. Il est salarié de la paroisse en tant qu'économiste et est par ailleurs coordinateur des projets d'aide aux dispensaires, aux hôpitaux, de la solidarité et du programme pour l'accès à l'eau sur le territoire de la paroisse débordant largement la superficie de la commune.

Jusqu'en 2012, Monsieur Robert TOGO gérait les fonds alloués par Mali-Médicaments dans la comptabilité de la paroisse en accord avec les autorités religieuses.

Actuellement et depuis 2013, l'argent que nous envoyons est viré sur notre propre compte à l'agence d'Eco Bank à Koro, Monsieur Robert TOGO en tant que correspondant officiel de Mali-Médicaments est mandataire de ce compte et agit en notre nom et conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. L'article 8 bis de nos statuts a créé pour ce faire le poste officiel de correspondant local de Mali-Médicaments et l'Assemblée générale qui a suivi l'adoption des nouveaux statuts a désigné officiellement Monsieur Robert TOGO à ce poste. C'est ainsi qu'il émet les chèques au profit des fournisseurs, des artisans,...sur présentation de leurs factures. Il est donc le seul signataire requis sur place pour les opérations. Le président peut effectuer lui aussi des opérations via internet ou au cours d'un déplacement. L'association sur place agit pour toute la population, sans distinction de confession ou d'origine ethnique, nos services créés par nos ouvrages sont accessibles à tous. Robert Ansama TOGO essaye aussi de répartir équitablement les réalisations tant sur le territoire de Pel-Maoudé mais aussi sur les cercles avoisinants.

Monsieur Robert TOGO coordonne l'action, recueille l'accord des autorités administratives au niveau supérieur de l'Education, de l'évêché, des directeurs d'écoles, des responsables des centres de gestion et prête la salle de réunion à la mairie ou réquisitionne les locaux du CESCOM d'état pour les formations dispensées sur l'hygiène et les bons usages de l'eau.

Exerçant aussi les fonctions de Maire et en tant que responsable pour le district du Plan de Développement pour l'Accès à l'eau, il procède à l'enregistrement des terrains destinés à recevoir nos ouvrages afin qu'ils soient libre de droit et accessible à tous, il contracte au nom de la municipalité les assurances pour les intervenants et les chantiers.

En résumé:

De fait, le partenaire de Mali-Médicaments pour les domaines de l'eau et de l'assainissement, c'est la commune, représentée par le Maire, l'opérateur étant le correspondant officiel de Mali-Médicaments sur place lequel utilise aussi la logistique de la paroisse. Mali-Médicaments est « sa propre antenne » sur place.

Depuis 25 ans, Mali-Médicaments œuvre de concert avec les mêmes partenaires, nous avons appris à nous

connaître, à nous apprécier, à nous compléter. La confiance est là. Les procédures sont rodées. Un état d'esprit est créé qui de plus est mis au service du bien commun.

La création en 2016 par arrêté municipal d'un comité de pilotage pour l'eau et pour l'assainissement associant la municipalité, les Chefs de village, les acteurs de terrain et les associations telle que la nôtre en est bien la résultante et est porteuse d'espoir et de résultats.

- avec Ghana TOGO, puisatier et contremaître maçon:

Recruté lui aussi par les pères blancs initialement comme simple maçon, il est devenu très rapidement le chef d'équipe tant pour son savoir-faire comme sourcier que comme maître maçon. C'est à lui que nous devons nos ouvrages "puits moderne à grand diamètre" reconnus comme exemplaires. Actuellement, lui et son équipe travaille pour le compte de la paroisse mais aussi comme entreprise indépendante. Pour les ouvrages telle que la canalisation d'évacuation des E.P., il s'est associé avec une entreprise spécialisée de bâtiments publics, Abdoulaye ARAMA. C'est lui notre interlocuteur privilégié pour les questions techniques, il nous fournit les données, les croquis que nous soumettons à un professionnel du bâtiment en France (*relation professionnel d'un de nos membres du Conseil d'Administration*) pour avis et conseils, notamment au point de vue écoulement des fluides et résistivité (*taille des fers à employer pour le ferrailage par exemple*).

Le sourcier, Ghana TOGO, en 25 ans de service, ne s'est jamais trompé dans ses évaluations. Pour chaque implantation de puits, il évalue la profondeur pour atteindre l'eau, le nombre de mètre à surcreuser afin d'obtenir le volume nécessaire pour répondre aux besoins, détermine la nature des différentes strates du sous-sol. Aucun de nos puits creusé à ce jour n'a jamais tari.

Il assure par ailleurs le rôle de chef maçon et emploie la méthode de coffrage en béton sur 15 cm d'épaisseur pour le busage du corps du puits, en conséquence l'ouvrage est pérenne. Dans l'autre domaine où nous avons besoin de lui en tant que maçon, il a amélioré, du fait de l'expérience acquise, la conception de la fosse vidangeable alimentée par les latrines en renforçant l'épaisseur du fond de celle-ci pour éviter les remontées lors de la période des pluies. Il travaille toujours avec la même équipe et les mêmes partenaires tels que le forgeron. L'ensemble de l'équipe est bien rodée et par ailleurs fidélisée du fait de l'enchaînement de nos réalisations.

-Nous travaillons aussi avec des personnels de la paroisse, les directeurs d'école, les membres des COGES, le docteur du CESCO, les infirmiers, la matrone et le pharmacien pour les formations dispensées et l'appropriation des ouvrages.

Objectif(s) du projet

(Quelle est la finalité générale de votre projet au regard de la lutte contre la pauvreté ? Quels sont les objectifs opérationnels et précis que vous vous donnez dans le cadre de cette finalité ?)

A travers ce projet, comme pour les précédents, nous poursuivons toujours avec la même ligne directrice, à savoir, créer un environnement sanitaire optimal au niveau de cette région.

D'où le titre du projet présenté :

« Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon » en sous-titre : « *Toujours et plus que jamais, Mali-Médicaments en lutte contre les maladies hydriques* »

➤ **Pour la lutte contre le péril fécal :**

Notre but peut être repris en évoquant une nouvelle fois le droit à l'accès à l'eau et en citant un extrait du livret édité et diffusé par l'organisme PS-EAU, "Développer les services d'assainissement. 16 questions pour Agir": « 1 milliard d'individus pratique la défécation à l'air libre. En améliorant cet accès, il s'agit d'éviter le contact direct avec les excréta et ainsi réduire les risques sanitaires de transmissions des agents pathogènes.

L'assainissement répond donc à un objectif de santé publique. Il s'agit également de préserver l'intimité des populations. »

Autres raisons d'être de ce projet:

- Pouvoir satisfaire ses besoins naturels dans un lieu adéquat pendant le temps scolaire.
- Respect de l'intimité, ne plus se retenir de longues heures, notamment pour les jeunes filles afin de pouvoir se soustraire aux regards et convoitises lors de la satisfaction de tels besoins.
- Créer un sentiment de tranquillité voire de sécurité notamment pour les adolescentes.
- Contribuer à installer une meilleure assiduité et donc un suivi scolaire renforcé par la disparition de cette source de discontinuité dans le déroulement de la journée d'école que représente la nécessité de

gagner la brousse pour satisfaire ses besoins naturels.

- Contribuer à l'égalité des sexes : en faisant en sorte qu'à terme, en effet les jeunes filles soient autant présentes en classe que les garçons et bénéficient donc de tous les cours dispensés à l'école.
- Pas de matières fécales polluantes et contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration.
- Eradiquer les maladies hydriques
- Pérenniser les installations : les latrines sont reliées à des fosses vidangeables et le matériel de pompage est respectueux des normes d'hygiène.
- Assurer la sécurité sanitaire pour les personnels en charge du curage par l'utilisation de pompe à vidange dédiée à cet usage.
- Valorisation des déchets organiques.

➤ **Pour l'accès à une eau de qualité et en quantité :**

En 2016, selon le Conseil mondial de l'eau, environ 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable. Pourtant l'OMS précise qu'il faut 50 litres d'eau par personne et par jour.



Autres raisons d'être de ce projet:

- Permettre l'accès à une eau de qualité en remplacement d'eau croupie ou puisée au niveau des mares. Garantir un point d'eau sûr et durable. Eradiquer les maladies hydriques
- Etablir un ouvrage offrant une possibilité d'exhaure à proximité tant du lieu de vie que de l'enceinte de l'école.
- Mettre à disposition une capacité de puisage en quantité, ouvrage permettant l'exhaure simultanée par au moins 6 personnes, un approvisionnement en eau pour toute la population du village concerné et de son cheptel sans tarissement de la source.
- Absence de maintenance - utilisation garantie à 100% du potentiel de l'ouvrage en question quel que soit le moment de cette utilisation.
- Limiter les risques de contamination : séparation de l'approvisionnement en eau à destination humaine et du cheptel.
- Sécurisation de l'accès au puits proprement dit pour éviter les accidents tant humains que pour les animaux.
- Contribuer à l'égalité des sexes : l'accès à l'eau de proximité libère du temps au niveau du temps d'où là aussi une meilleure fréquentation scolaire.

➤ **Pour la salubrité d'un village et la pérennisation de l'habitat :**

- Maintenir en état l'habitat
- Eviter l'exode d'une partie de la population de Tégoro.

- lutter contre le ravinement, la sape des maisons et l'impossibilité d'emprunter avec des charrettes les rues du village.
- Pas de matières fécales ou de polluants divers contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration
- Eradiquer les maladies hydriques ou du moins les diminuer de manière significative par disparitions des marigots et fanges diverses.
- Diminuer les foyers de prolifération de moustiques, vecteurs de maladies et d'infections.
- Sécurisation de l'accès aux avaloirs, recouvrement de la conduite d'évacuation des E.P. pour éviter les accidents et permette la circulation.

➤ **Pour la finalité de nos actions de prévention :**

- Eduquer notamment les enfants aux règles d'hygiène y compris l'hygiène menstruelle et aux bons usages de l'eau, de l'utilisation des latrines,...
- Acquérir le réflexe de se laver les mains et ce dans un pays où l'eau est une denrée rare et précieuse: "*Le lavage des mains au savon permet à lui seul d'éviter entre 500 000 et 1,4 millionne décès par an* (Curtis, Cairncross, 2003)".
- Responsabiliser les enfants tant au niveau de leur comportement que de l'appropriation des lieux.
- Sensibiliser et former des acteurs relais afin de promouvoir une culture de respect de l'hygiène
- Préserver dans le temps la meilleure salubrité possible des lieux de vie : puits, latrines, environnement,...

Et grâce à l'ensemble de nos équipements et actions de prévention des objectifs sociaux et humains:

- Contribuer à maintenir les populations sur place.
- Fixer la population active en procurant du travail local.
- Créer des richesses en contribuant aux défraiements des maçons spécialisés, des formateurs,...
- Valoriser leur savoir-faire, leurs innovations.
- Développer les activités sources de ressource des femmes : en passant moins de temps pour l'approvisionnement en eau du fait de sa proximité d'exhaure, du temps est libéré qui peut être consacré à de l'artisanat, par exemple filage de coton, à des cultures vivrières et d'appoint au niveau des périmètres maraichers, ...Mali-Médicaments, par ailleurs sur fonds propres, soutient cette économie en finançant depuis 2010 les micro-crédits des femmes et depuis 2016 les banques de semence.
- Favoriser la scolarité des enfants
- Favoriser l'égalité des chances et des sexes.
- favoriser une bonne appropriation et un respect des lieux de vie, propriété de tous, tout en respectant leur culture. Préserver le rôle social traditionnel lié au regroupement pour l'exhaure par exemple

Ou tout simplement :

« Permette à nos amis maliens de vivre dans les meilleures conditions possibles dans leur propre cadre de vie »

Résultats attendus

(Quel sera l'impact de ce projet sur la situation des bénéficiaires finaux ?)

Nos résultats attendus en référence aux ODD, Objectifs de Développement Durable et en référence aux OMD, Objectifs du Millénaire pour le Développement:
(Seuls ont été retenus et commentés les ODD et OMD et leurs cibles concernées par le projet dans l'exposé ci-dessous)

« *Au Sommet sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.*



Ce nouveau programme se base sur les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000. »



1ère OMD : Réduire l'extrême pauvreté et la faim :

Cible 2/3 : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif :

- L'exploitation de puits moderne à grand diamètre projeté à Kompen et surtout à Serindègou où actuellement il n'y a pas de puits, doit permettre de dégager davantage de temps consacré à la famille, pour les travaux des champs et pour des productions locales.
- L'enchaînement de chantiers tel que le creusement des puits, la production de briques et de parpaings, la construction de latrines à Téré, Tendeli, Sogouro, Kombouro et Pel, les travaux de terrassement à Tégoro pour l'ouvrage de conduite d'évacuation des eaux pluviales,... devraient permettre par ailleurs de maintenir une partie des hommes sur place en fournissant de l'emploi et de la richesse locale.
- dans une moindre mesure, la production de serviettes hygiéniques lavables et leurs mises en vente procureront au niveau des femmes une ressource supplémentaire.



4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

44.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

2ème OMD : Assurer l'éducation primaire pour tous : Cible unique : Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires :

Oui pour le volet puits : à Serindégou et à Kompen, comme dans tous les villages de cette partie de l'Afrique, les enfants sont souvent mobilisés pour l'exhaure: le tirage demande l'emploi d'ânes au niveau de la tractation de la corde, et les sites d'approvisionnement actuels sont éloignés. Un puits local libère de ces obligations et par conséquent dégage du temps qui pourra être consacré notamment en vue de l'éducation scolaire.

Oui pour le volet latrines, et l'éducation à l'hygiène menstruelle, nous constatons à l'école une meilleure assiduité et continuité hebdomadaire de la journée de cours et une scolarisation en hausse chez les jeunes filles. Nous avons veillé, pour ce projet, à satisfaire aussi la demande d'équipement des seconds cycles, par exemple à Kombouro et Pel, et de renforcer les structures où la fréquentation devenait trop importante pour les latrines existantes, par exemple à Sogouro.



5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

3ème OMD : Promouvoir l'égalité des sexes :

Cible unique : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires et à tous les niveaux de l'enseignement :

La mise à disposition de latrines « garçons – filles » séparées permet une meilleure intimité notamment pour les jeunes filles, cela crée un service, une commodité ayant pour conséquence une fréquentation de l'école plus grande de leur part, fait constaté au niveau de chaque site pourvu de latrines par l'association. Le même constat est donc attendu sur les sites de Téré, Tendeli, Sogouro, Kombouro et Pel.



3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100

000 naissances vivantes

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

4ème OMD : Réduire la mortalité infantile :

Cible unique : Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans :

L'accès à l'eau de qualité, la possibilité d'utiliser des latrines en milieu scolaire, rendre un habitat salubre, par exemple à Tégoro, l'accès à la connaissance des bonnes utilisations de l'eau et aux règles d'hygiène élémentaires en limitant la propagation des maladies diarrhéiques qui sont encore trop souvent mortelles chez les enfants de moins de 5 ans contribuent à une nette amélioration sanitaire par contre difficilement évaluable quant à son incidence exacte sur l'évolution du taux de mortalité. D'autant plus que l'association a doté les écoles de « boîtes de premiers soins et d'urgence » et formé les personnels à cet effet, ce qui contribue aussi à diminuer certaines pathologies, du moins de les atténuer.

La conduite d'E.P. projetée à Tégoro évitera la formation de marigots, sources de foyers infectieux et propices à la prolifération de moustiques et de mouches, grands vecteurs de contagion. En assainissant ainsi un lieu de vie où sont concentrés 800 habitants, nous pouvons espérer réduire la mortalité infantile et les complications pour certaines maladies telles que les troubles de la vue ou la cécité voire la surdit  chez les tr s jeunes enfants atteints de paludisme.



3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

6ème OMD : Lutter contre les grandes pandémies :

Cible 3/3 : Maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle:

OUI, nos ouvrages (puits, latrines, conduite d'évacuation E.P.) contribuent à lutter notamment contre les dysenteries, les parasitoses telle que la bilharziose, les amibes, les conjonctivites,... Nous fournissons une eau plus saine, exempte de germes pathogènes, le péril fécal est moindre de par l'utilisation de latrines, et en assainissant le village de Tégoro, nous diminuons d'autant les vecteurs de contamination que sont les moustiques et les mouches.

Le fait d'accompagner ces installations, puits comme latrines, par des formations à destination d'adultes ayant pour vocation l'éducation et la transmission des savoirs devrait permettre de poursuivre l'instauration dans la région d'une dynamique, d'une culture de l'hygiène et promouvoir en conséquence un meilleur environnement sanitaire. Nos actions préventives, tant au niveau des adultes que des scolaires, devraient porter du fruit.



6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation

6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

7ème OMD : Assurer un environnement durable :

Cible 3/4 : Réduire de moitié le taux de la population qui n'a pas accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement :

Objectif principal que ce soit pour l'accès à l'eau de qualité pour tous, cela sera le cas à Serindégou et Kompen ou pour l'accès aux commodités sanitaires, ou pour la population de Tégoro où elle pourra vivre dans des conditions salubres et à l'abri des dégâts causés par l'excès de pluie en période d'hivernage. Par ailleurs, nous nous avons atteints l'objectif fixé par l'ONU pour 2015, cible 3/4, « réduire de moitié le taux de population n'ayant pas accès à l'eau », grâce à nos actions et projets précédents.

Pas à pas, projet après projet, nous nous rapprochons ainsi de l'objectif général fixé par l'association Mali-Médicaments à savoir que la quasi-totalité des écoles de ce secteur géographique ait un accès à une eau de qualité et soit pourvu de latrines.



Photos d'archives : février 2018, Inauguration Puits Samani-Dogon, fête d'inauguration : partage de l'eau et bénédiction.

Pour rappel, ce puits permet d'alimenter le quartier de l'école et celle-ci, nous y avons construit des latrines en 2017. Très belle scène de la vie !



Activités à conduire

(Quelles activités allez-vous mettre en place pour atteindre les résultats attendus ? Merci de détailler)

- ❖ Creusement des puits dans les villages de Sérindégou et de Kompen, busage sur 12 à 15 cm d'épaisseur, réalisation de la margelle, de l'enclos, des abreuvoirs secondaires, pose des portiques, des couvercles de puits et des portillons d'accès : éléments constitutifs de puits moderne à grand diamètre.

(Photos d'archives : MANOBURO)



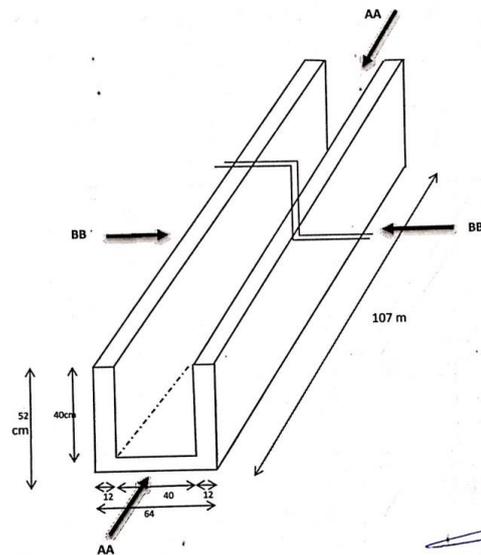
- ❖ Création de latrines, filles et garçons séparées, soit un équipement de base comprenant deux ouvrages de deux cabines chacun, reliés à une double fosse vidangeable de capacité totale de 3 m³, dans les périmètres des écoles de Téré, Tendeli, Sogouro, Kombouro et Pel. Pour certains sites, le nombre de cabines sera augmenté en fonction des effectifs, par exemple à Pel pour le cycle II.

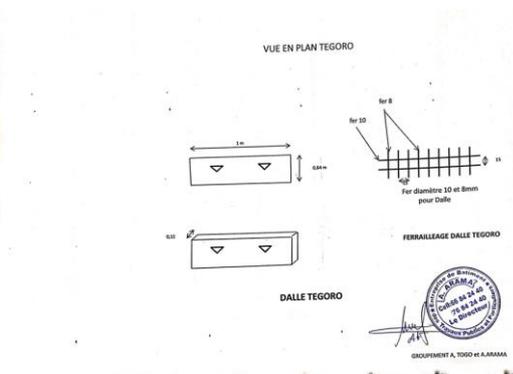
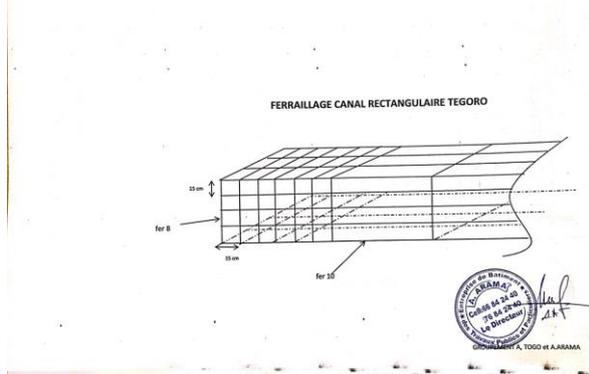
(Photos d'archives : 2017)



- ❖ Création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales du cœur du village, situé sur un versant, à une mare en contrebas, située à l'extérieur du village, avec une pente naturelle de 2.5%, sur 107 m de longueur. Cet ouvrage évacuerait un volume d'eau estimé à 2 522 m³ au cours de la saison des pluies. Le caniveau de section rectangulaire sera enfoui, au moins à une soixantaine de profondeur mais la partie haute sera constituée de dalles amovibles le cas échéant, afin de permettre une intervention de curage éventuel et le passage de charrettes. (cf annexe dossier technique)

Ci-dessous croquis extraits du dossier technique canalisation E.P. Tégoro et photos d'archive ouvrage similaire canal E.P. Timessogou 2017 :





Réalisation d'un avaloir en partie haute avec grille de protection et renforcement des berges pour la mare en partie basse avec déversoir.

- ❖ Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, de l'écoulement de la canalisation, de l'avaloir et déversoir, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.
- ❖ Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène générale, à l'hygiène menstruelle, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant et au concours de la matrone formée en 2017.

- ❖ Poursuite de formation d'adultes relais pour la dispense des premiers soins, l'administration de traitements de base, les notions d'hygiène élémentaire et menstruelle avec le concours du médecin chef et des équipes des deux dispensaires de Pel.

Indicateurs d'évaluation des résultats

(Quels sont les indicateurs chiffrés qui vous permettront de mesurer la réussite de votre projet en termes d'impact sur les bénéficiaires ?)

Pour l'eau, des indicateurs directs tels que:

- Le nombre de bénéficiaires supplémentaires ayant accès à une eau en quantité et de qualité
- Le nombre de familles sédentarisés ou fréquentant ce puits au moment de la transhumance.
- Le nombre de têtes de bétail pouvant s'abreuver et contribuer à l'élevage local.

(Cf. grilles d'évaluation du projet)

Extrait d'un exemple de grille :

PUITS de Sérindégou: création 1er point d'eau du village		Nbr		
Nombre habitants:		1200		
dont tant de femmes:				
dont tant d'enfants:				
Nombre femmes utilisant le puits créé:				
Nombre enfants utilisant le puits créé:				
			Ovins/Caprins	Bovins
Nombre de têtes de bétail du village avant creusement du puits:		300		60
Nombre de têtes de bétail s'abreuvent à cette nouvelle installation:				
Une augmentation de têtes de bétail est-elle observée?				
Nombre de litres d'eau utilisé en moyenne par pers. avant ce puits:				
Nombre de litres d'eau puisé (ou de bassines) en moyenne par pers.au niveau de ce puits:				
Temps moyen consacré à l'approvisionnement en eau par famille avant:				
Temps moyen consacré à l'exhaure par famille avec la mise en fonction de ce puits:				
Appréciation sur la qualité de l'eau rapportée avant				
Appréciation sur la qualité de l'eau puisée avec cet ouvrage:				
Appréciation sur le nouveau ouvrage réalisé:				

Pour l'eau, il sera intéressant de comparer les données entre les deux sites, pour le village de Sérindégou, c'est en effet le premier point d'eau mis à la disposition de la population, alors que pour Kompen, il s'agit de doter un quartier, donc de rapprocher des habitats l'approvisionnement en eau.

Contre le péril fécal, des indicateurs directs tels que:

- Le nombre d'élèves garçons et filles utilisant les latrines et le canari ou autre dispositif offrant la possibilité de se laver les mains
- Le taux de fréquentation scolaire pour les filles et les garçons, avant création des infrastructures et après.
- évolution du taux d'assiduité.
- Le nombre d'élèves ayant eu accès aux campagnes de sensibilisation et d'éducation

(Cf. grilles d'évaluation du projet)

Extrait de la grille appliquée à chaque école concernée:

Evaluation dotation latrines à l'intérieur des enceintes des écoles					
Ecole..... Du village de		Delta			
Nombre de filles inscrites à l'école avant réalisation des latrines:					
Nombre de filles inscrites à l'école 6 mois après usage des latrines:					
Nombre de garçons inscrits à l'école avant réalisation des latrines:					
Nombre de garçons inscrits à l'école 6 mois après usage des latrines:					
Taux d'assiduité des filles avant réalisation:					
Taux d'assiduité des filles constaté 6 mois après usage des latrines:					
Taux d'assiduité des garçons avant réalisation:					
Taux d'assiduité des garçons constaté 6 mois après usage des latrines:					
N total d'élèves ayant bénéficiés d'une campagne d'éducation et de sensibilisation:					
	<i>Très bien</i>	<i>Assez bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>Peu</i>	<i>Très peu</i>
D'après le Directeur: évaluation de l'efficacité de la campagne:					
D'après le Directeur: les élèves se lavent-ils bien les mains après usage latrines:					
D'après le Directeur ou COGES: les latrines sont-elles bien entretenues?:					
Etat des lieux:					
Nombre de latrines implantées sur le village avant latrines au niveau de l'école:					
Nombre de latrines implantées sur le village après 6 mois d'usage à l'école:					
Nombre de latrines implantées sur le village après 1 an d'usage à l'école:					

Il sera intéressant de comparer aussi les résultats obtenus pour le cycle I et II pour un même village.

Salubrité et préservation de l'habitat à Tégoro, des indicateurs directs tels que:

- L'évolution de la population de Tégoro (enrayement de l'exode partielle constatée ?
- Développement de nouveaux quartiers ? ou NON ?
- Etablissement ou non de nouvelle famille ?
- Pérennisation ou non de l'habitat ? Présence de nouvelles constructions ? ou de greniers ?
- Reprise de l'activité ou non au sein du village ?

L'évolution du nombre et de la nature des pathologies sur le secteur est lui aussi un indicateur mais difficilement quantifiable, de nombreux facteurs entrant en compte, cependant, nous solliciterons l'avis du médecin responsable de ce secteur.

Des indicateurs indirects, tels que des lettres de remerciements ou de demandes :

Par exemple, dans la lettre ci-dessous, demande de dotation de latrines pour le cycle II à Pel, nous pouvons remarquer que le nombre de filles, 321, fréquentant l'école est supérieure à celui des garçons, 297, ce qui prouve bien que le taux de fréquentation des filles a fortement progressé et est désormais supérieur à celui des garçons pour le cycle I, suite à l'installation de latrines.

Lettre de remerciement:

Monsieur Le Directeur de l'école, tous le corps enseignant, parents des élèves et tous les élèves de l'établissement nous tenons nos vives et nos sincères remerciements à l'association Mali-médicament et à Monsieur le Maire de la commune de Pel pour son courage et son service rendre aux enfants pour le partage gratuit des produits pharmaceutique et autres à l'école Pel Pe I.

Effet, les enfants sont les couches les plus vulnérables aux maladies et leur croissance en dépend de la santé.

A cette occasion revez nos souhaits les plus ardent: de paix, de joie, d'attente, de compréhension et de bonheur. Que "DIEU" nous apporte un changement positif dans toutes nos entreprises.

Par ailleurs, l'école de Pel I a un effectif de 619 élèves dont 297 garçons et 321 filles encadrer par 08 enseignants.

Pel le 23/01/2018

Le Directeur de l'école
Adama Bogo

**Rôle de votre organisation dans la réalisation du projet
(Quelles seront précisément vos attributions pour toute la durée du projet présenté ?)**

Le Maire de Pel-Maoudé et correspondant local de Mali-Médicaments collecte les besoins, les demandes, évalue la faisabilité et le degré de priorité au niveau réalisation. Il consulte les chefs des villages et les

directeurs d'école et s'appuie depuis son élection sur un groupe de pilotage mixte. Puis en fonction du degré d'urgence et de priorité et en rapport avec le plan de développement préétabli, PDESC, il soumet à Mali-Médicaments les projets ainsi recensés.

Après échanges entre nous, structure Mali-Médicaments en France et notre correspondant, les projets font l'objet d'une instruction plus poussée s'ils sont retenus. La faisabilité est étudiée et des devis sont demandés pour estimation du coût et recherche de financements. Pour le projet de canalisation permettant d'évacuer le surplus d'eau de pluie à Tégoro, à partir des données topographiques, du dossier technique fourni, l'association grâce aux capacités professionnelles de certains de nos membres et de leurs collaborateurs, étudient plus particulièrement la fiabilité de l'ouvrage projeté, notamment avec des professionnels en ce domaine, bétonnier, adéquation entre la section d'évacuation de la conduite et le volume à évacuer, la densité du béton, le ferrailage nécessaire...Mali-Médicaments a pris attache directement avec le regroupement d'entreprise de bâtiments publics sollicité pour cette conduite, G. TOGO et A ?ARAMA afin d'éclaircir certains points techniques et de finaliser l'étude préalable.

Notre fonctionnement correspond à la répartition des tâches entre Maître d'Ouvrage, Mali-Médicaments pour sa partie française, et Maître d'Œuvre, rôle assumé par notre correspondant local Robert TOGO et ce grâce à ses différents mandats officiels ou fonctions sur place.

Il coordonne le projet à mettre en chantier, recherche les autorisations, passe les engagements moraux auprès des différents interlocuteurs et décideurs. Il veille à obtenir la participation des villageois pour la main d'œuvre et les repas des ouvriers, assurés par les femmes de la localité concernée, il s'assure des concessions de terrain, des accords des directeurs d'école et autres autorités Educatives.

Il surveille le chantier, nous informe de l'évolution et nous fait parvenir tous les documents s'y rapportant ainsi que des photos illustrant les réalisations ou les évènements marquants (inauguration du chantier, cérémonie de clôture, remise de médicaments, formation,...).

Il effectue les opérations comptables nécessaires sur place et est notre mandataire. Nous recevons en temps réel la copie de chaque transaction bancaire sur notre compte de l'agence locale ECOBANK à Koro. En tant que Maire de Pel-Maoudé, il contracte aussi les assurances au nom de la commune et enregistre les réalisations effectuées.

Par ailleurs, il est à noter que lorsque nous prenons part à un chantier, depuis toujours, Mali-Médicaments finance l'opération, en contrepartie, la population assume la main d'œuvre non spécialisée et les repas des personnels spécialisés tels que les ouvriers maçons, les dynamiteurs, la municipalité assurant la logistique administrative, le coût des assurances, les concessions de terrain ainsi que la garantie de leur libre accès.

Il est à noter que les communes de Téré, Tendeli, Sogouro, Kombouro et Pel contribueront à l'approvisionnement en gravier et sable du chantier relatif aux latrines, soit pour l'association et Y-CID un cout diminué d'environ 400€ par ouvrage implanté. Elles souhaitent en effet se doter au plus vite de ces installations d'où cet effort considérable à leur niveau consenti et conformément à leur PDESC.

Autres partenaires qui seront impliqués dans le projet

(En dehors du maître d'ouvrage et de votre structure, précisez leur rôle, la nature et l'ampleur de contribution à la réalisation du projet)

Au niveau des écoles, les directeurs d'écoles et les responsables des comités de gestion, COGES, ont été volontaires pour suivre les formations proposées. Ils en sont fiers. Ils sont par ailleurs demandeurs d'outils pédagogiques et leurs enseignants seront heureux de pouvoir disposer des boîtes à idées que nous leur enverrons et d'être en mesure de relayer les messages préventifs et citoyens qu'elles contiennent. Celles-ci ont fait leurs preuves pédagogiques. Ils ont échangé avec leurs collègues déjà pourvus et sont impatients de mettre en pratique leurs connaissances, de mettre en situation les élèves dès que les latrines seront opérationnelles. A notre connaissance, les élèves des écoles déjà dotées s'impliquent très bien dans cette démarche et coopèrent volontiers à l'entretien de leurs lieux de commodités sanitaires. La preuve en est quant à la demande de doter le cycle II des mêmes latrines que le cycle I, par exemple à Kombouro et Pel.

La population des villages où les latrines seront implantées dans l'enceinte de leurs écoles et où les puits seront creusés, fournira la main d'œuvre non spécialisée et produira les parpaings pour la construction de la fosse. A Tégoro, la population participera au terrassement pour l'enfouissement de la conduite.

Les Chefs de village sont porteurs du projet et acteurs au niveau du comité de pilotage (*Cf. lettres de demande jointes*).

Une mention particulière quant aux rôles assurés par les femmes :

Conformément à ce qu'elles font habituellement dans le cadre de projets similaires, elles prépareront et fourniront les repas pour la main d'œuvre non spécialisée pendant le temps des chantiers de construction des latrines à Téré, Tendeli, Sogouro, Kombouro et Pel, et pour le creusement des puits à Sérindégou et Kompen, respectivement pendant 30 et 90 jours pour deux personnes. Il en sera de même à Tégoro pendant toute la durée du chantier.

Les femmes formées dans le cadre de ce projet (par exemple aux règles d'hygiène et de bon usage de l'eau, mais aussi à l'hygiène menstruelle) seront aussi les vecteurs de transmissions des bonnes pratiques acquises et cela notamment à destinations des enfants. Et réciproquement par leurs enfants, il est fort probable que les habitudes et pratiques des femmes soient modifiées et que l'ensemble de la famille à terme en bénéficie.

Une mention particulière concernant l'hygiène menstruelle : il est à noter que l'utilisation des serviettes hygiéniques lavables tend à se généraliser, fruit des formations dispensées mais aussi la politique de l'association de favoriser cette production.

**Durée globale de réalisation du projet
(Période pour laquelle vous sollicitez l'aide d'YCID)**

Dès signature de la convention, Printemps 2018 à courant 2020.

Ph1: 1ère Phase de travaux: Conduite d'évacuation E.P. à Tégoro, durée prévisible 2 à 3 mois suivant la mobilisation de la population : printemps- début été 2018, et ce dès signature. Il est impératif de finir ce chantier avant le début de l'hivernage soit au plus tard fin juin 2018. Mali-Médicaments s'engage à avancer la trésorerie nécessaire afin de débiter les travaux dès les premiers jours de mai 2018.

Ph2: 2ème Phase de travaux: Latrines 1ère série, automne 2018 ; le nombre et le choix des sites se fera suivant la trésorerie disponible

Ph3: 3ème phase de travaux: Puits de Sérindégou, période favorable après l'hivernage : automne 2018 hivers 2019

Ph4-5: 4-5ème phase: session 1 de formation et envoi de documents pédagogiques

Ph6: 6ème phase de travaux: Puits de Kompen, période favorable après l'hivernage automne 2019 hiver 2020

Ph7: 7ème Phase de travaux: Latrines 2ème série, printemps 2020, sur les sites restants

Ph8-9: 8-9ème phase: session 2 de formation et envoi de documents pédagogiques

**Calendrier de mise en œuvre du projet
(Veuillez cocher les cases correspondantes pour chacune des activités prévues, par trimestre)**

	Nom de l'activité	T1 2018	T2	T3	T4	T5 2019	T6	T7	T8	T9 2020	T10	T11	
1	Evacuation E.P. Tégoro		X	x									
2	Latrines 1ère série			x	X								
3	Puits de Sérindégou				X	X							
4	Formation session 1					X							
5	Envoi 1 outils pédag.					X							
6	Puits de Kompen								X				
7	Latrines 2ème série								x	X	x		
8	Envoi 2 outils pédagog.									X	x		
9	Formation session 2									X			

3- Viabilité et pérennité du projet.**Sensibilisation des bénéficiaires finaux**

(De quelle manière le projet sera-t-il expliqué aux bénéficiaires et comment se fera l'appropriation ?)

Puits de Sérindégou et Kompen:

La création d'un point d'eau dans un village, surtout si c'est le premier point d'eau du village, comme à Sérindégou, ou s'il permet d'approvisionner un quartier comme à Kompen, est un événement social et culturel d'importance.

La création d'un tel ouvrage est ponctuée d'une cérémonie officielle d'ouverture de chantier, en présence du Maire, des membres de la municipalité, du Chef de village, des Anciens,..., où chacun, une fois le périmètre du cercle dessiné au sol par le sourcier, donne le premier coup de "daba", geste symbolique et lourd de signification. Une prière en commun, toutes confessions confondues est dite et permet de bénir le futur chantier, un poulet ou un mouton peut être sacrifié pour l'occasion.

Le chantier durera environ 100 jours pendant lesquels, 15 jeunes du village seront mobilisés aux tâches "d'arpète" et deux femmes prépareront les repas pour le chef maçon et l'ouvrier spécialisé qui l'assiste. Autrement dit, la communauté s'approprie l'ouvrage, c'est elle qui le réalise en partie, elle crée sa propre richesse, ce qui est très important au niveau social. Le travail des membres du village est donc valorisé. De plus, le chantier attire la curiosité des enfants, le chantier devient un lieu de rencontres et d'échanges. Une fois l'ouvrage achevé, la cérémonie d'inauguration ou fête du village regroupe une nouvelle fois les autorités, les personnalités et la population.

L'accès à un point d'eau de qualité bouleverse la vie du village et améliore considérablement les conditions de vie surtout des femmes et des enfants. Pour ces deux sites, il est probable que ce lieu d'approvisionnement va favoriser un ancrage social. Par ailleurs, la conséquence sociale la plus remarquable et chiffrable est l'augmentation de la fréquentation scolaire. D'autre part, la femme peut se consacrer à d'autres tâches telles que le maraichage.

Du fait de la qualité de l'eau fournie, une diminution des maladies telles que les parasitoses et les diarrhées est toujours observée.

Les villageois sont toujours fiers de leur puits et se l'approprient très rapidement: ils savent que l'eau sera toujours accessible en quantité et de qualité, l'ouvrage ne nécessitant aucune maintenance.

Latrines, écoles des villages de Téré, Tendeli, Sogouro, Kombouro et Pel:

En ce domaine, même constat, les "villages", les "écoles" sont très fiers de posséder des latrines, ces commodités sont très appréciées, notamment chez les jeunes filles. Les villages, les comités de gestion ont pris en charge l'entretien quotidien, voire en partie, le financement des ouvrages. Leur utilisation pendant le temps scolaire engendre le besoin de posséder des latrines dites individuelles au niveau des foyers, créant ainsi une dynamique vers la nécessité de se doter de moyens d'assainissement, ces villages ont inscrit leur contribution financière et la maintenance de ces lieux au PDESC et par conséquent contribue désormais aussi à l'amélioration sanitaire. Les faits que dans ce projet, nous programmions l'agrandissement des latrines existantes à Sogouro, la création de ces commodités pour le second cycle à Kombouro et Pel, attestent de cette dynamique et de cette « soif » de sanitaires..

Conduite d'évacuation des eaux pluviales :

La population de Tégoro ne souhaite pas revivre une nouvelle fois les inondations engendrant écroulements de l'habitat, ravinements, inondations et la création de marigots propices aux foyers infectieux. Trop de maladies, de dégâts ! Ce sont les habitants qui interpellent les autorités locales, nous-même pour une intervention urgente et une mise en chantier avant les prochaines fortes précipitations. De plus, ce chantier sera lui aussi rythmé par les différentes cérémonies et toute la population y sera associée.

Formations, outils pédagogiques sur les "bons usages de l'eau", "lavage des mains", « hygiène menstruelle »:

Ces types de messages éducatifs, ces formations sont très bien perçues et contribuent à cette prise de conscience de la nécessité de se préserver, de se prémunir, de se protéger et de créer un environnement sanitaire favorable afin de diminuer les maladies hydriques.

La population est d'ailleurs demandeuse d'aller encore plus loin, une véritable mutation est en cours dans ce domaine d'infrastructures sanitaires.

Capacités de gestion du maître d'ouvrage

(Comment le maître d'ouvrage assurera-t-il la gestion du projet après votre départ ? Votre projet inclut-il des formations spécifiques pour les personnes en charge de gérer le projet ?)

Les ouvrages:

Le sourcier et maître maçon maîtrise parfaitement son art. De plus, il recherche constamment des améliorations à ses ouvrages. s'agissant des puits du fait de la technique employée par coffrage de 12 à 15 cm d'épaisseur de béton armé avec progression m par m pour tout le corps du puits. Ils sont donc conformes à la législation en vigueur au Mali (*le crépissage de la paroi étant interdit*) et pérennes. Le système d'exhaure, classique par l'intermédiaire d'une poulie, quant à lui ne nécessite pas de maintenance d'où là aussi, une exploitation garantie dans le temps. Les bâtiments des latrines sont appelés aussi à durer, la fosse de recueillement des excréta pouvant être vidangée par l'extérieur sans déposer des dalles des cabines.

La canalisation d'évacuation des E.P. est elle-aussi ferrailée et bétonnée, le tout étant enfoui. L'ouvrage peut donc supporter un débit important en raison de sa section, sans soulever les dalles de 12 cm d'épaisseur et recouvertes elles-mêmes de terre de remblais. Les rues seront donc à nouveau utilisables pour les 'véhicules' et charrettes. Seules les grilles au niveau de l'avaloir et du déversoir nécessiteront un entretien : nettoyage, élimination de branchages, sacs,...

Leurs exploitations :

Au niveau de l'exploitation des puits, le Chef de village, autorité de fait et de droit coutumier, régule en cas de problèmes ou d'incidents, il va veiller, assisté de villageois formés au préalable, au bon maintien de l'état du puits et notamment de sa propreté. Eventuellement, le village contribuera au remplacement d'un portillon ou d'un couvercle fossé.

S'agissant de l'entretien des latrines, de l'approvisionnement en eau des canaris, c'est à la charge des comités de gestion (COGES) et pris en compte au niveau de leur PDESC, de même pour le curage.

Aucun frais donc de maintenance ni de formation spécifique ne sont requis pour l'assainissement E.P.

Les formations dispensées, les outils pédagogiques:

Chaque année, au cours de la nouvelle session de formation, nous essayons d'incorporer à celles-ci les nouveaux arrivants sur le secteur, du fait de mutation, afin d'entretenir les « relais », la synergie créée dans ce domaine. De même, nous veillons à renouveler les documents pédagogiques auprès des écoles afin d'entretenir l'intérêt et la mobilisation. Une mention supplémentaire concernant l'hygiène menstruelle, nous souhaitons par ce projet, augmenter le nombre de femmes relais dans ce domaine.

Financement du projet après votre intervention

(Quelles sont les charges identifiées nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du projet ? Comment seront-elles financées ?)

Aucune dépense si ce n'est les frais d'entretien courant au niveau des latrines pris en charge par les COGES et inscrite au PDESC, de même pour les puits et la canalisation d'évacuation des E.P. Les frais de poursuite de formation et d'envoi de documents pédagogiques seront à la charge de Mali-Médicaments, chapitre frais de fonctionnement rubrique sanitaire, quant à la production de serviettes hygiéniques lavables, poursuite logique de nos actions préventives dans ce domaine, elle est réalisée à l'échelle locale et en partie autofinancée par les ventes réalisées, le complément étant pris là aussi au titre des dépenses de fonctionnement.

Modalités de suivi à moyen terme du projet

(De quelle manière serez-vous informé de la façon dont le projet se poursuit après votre départ ?)

Comme exposé pour chaque activité, l'évaluation est d'abord effectuée par rapport au déroulé de l'action, et au final par un bilan de fonctionnement et de satisfaction. Au fur et à mesure de l'avancée des chantiers, notre correspondant nous fait parvenir les photos du lancement de l'opération, du chantier en cours, du rendu final, de son exploitation et de la fête « d'inauguration ». Par ailleurs, nous sommes destinataires des lettres de sollicitations, de remerciements,...

Pour la conduite E.P. et la construction des latrines, l'entrepreneur, Abdoulaye ARAMA nous tient au courant de l'avancée des travaux et nous envoie aussi des photos.

Une autre source de données nous permettant de suivre la concrétisation du projet sur place est le suivi au quotidien du compte de Mali-Médicaments ouvert auprès de l'agence ECOBANK de Koro. A chaque opération bancaire, un avis d'alerte est émis par e-mail, le président de Mali-Médicaments en est avisé et un relevé mensuel lui est adressé. Ainsi, l'association est au courant des matériaux achetés, des factures acquittées au profit du maçon, du forgeron,...

Par ailleurs, nous sommes en relation avec d'autres associations œuvrant sur place, ce qui nous permet de recueillir d'autres échos et de croiser ainsi les données.

Evaluation finale du projet

(Comment prévoyez-vous d'évaluer votre projet avant votre départ ?)

La première source de données permettant de déterminer les points forts ou défailants de tel ou tel dispositif est fournie par notre correspondant local.

Une deuxième source d'informations se trouve dans le contenu des lettres de remerciements qui sont adressées à l'association. En effet, elles soulignent la satisfaction des intéressés mais pointent aussi les problèmes ou sont assorties de demandes complémentaires.

Pour l'évolution sanitaire, nous pouvons aussi croiser les bilans avec les données fournies par nos partenaires traditionnels que sont les centres de soins. Cette démarche de rendre compte est désormais bien intégrée, le médecin chef étant très coopératif.

S'agissant des constats de fréquentation scolaire, l'association s'appuie sur les statistiques établies par les instances éducatives, mais elles ne sont pas toujours aisées à collecter.

Quant aux ouvrages proprement dit, Mali-Médicaments peut là aussi croiser les constats et affiner les analyses grâce à des rapports établis lors d'études de prospection ou de faisabilité par d'autres organismes ou dans le cadre de coopération entre communes, par exemple entre celle du Vigan en France et Pel-Maoudé ou l'Association d'Ille et Vilaine Mopti travaillant avec le village de Tendeli.

L'idéal serait de pouvoir renouveler avec une visite sur place, mais en raison de l'instabilité politique actuelle, Pel-Maoudé est en limite de zone de conflit et classé en zone rouge pour le ministère des Affaires Etrangères, l'association préfère attendre une amélioration notable de la situation avant de s'y rendre à nouveau. Par contre, dès que nous avons une occasion, notre correspondant local malien, Robert Ansama TOGO vient en France, son dernier séjour remonte au printemps 2017.

B3- BUDGET PREVISIONNEL

La partie Investissement immobilier a été établie à partir de devis, l'accompagnement technique à partir des dépenses constatées par rapport à des projets précédents.

Projet 2018- 2020 Mali-Médicaments: " Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon "				
Dépenses éligibles:				
Investissement immobilier:	Devis	Devis	Dépenses prévisionnelles	Dépenses réelles
	F CFA	€		
Ph1 Assainissement évacuation EP Tégoro	7706036	11748		
sous total ouvrage canalisation et avaloirs:	7706036	11748	11 748	
Ph3 Puits Sérindédou	6 250 000	9 528		
Ph6 Puits Kompen	5 500 000	8 385		
sous total ouvrages puits:			17 913	
Ph2 ou 7 Latrines Téré				
Ph2 ou 7 Latrines Tendeli (école franco-arabe)				
Ph2 ou 7 Latrines Sogouro (augmentation capacité)				
Ph2 ou 7 Latrines Kombouro cycle II				
Ph2 ou 7 Latrines Pel cycle II				
sous total ouvrages latrines:	6000000	9 147	9 147	
Total investissement immobilier:			38 808	
Total Investissement:	25530536		38 808	
Accompagnement technique:				
		<i>Estimation</i>		
Action de formation		600		
Action de sensibilisation (outils)		250		
Action de communic. Locale		50		
sous total:			900	
Sensibilisation au développement:				
Activité spécifique en Yvelines		500	500	
Total dépenses éligibles:			40 208	
Frais de structure (2%)			794	
Dépenses imprévues (3%)			1 191	
Total projet:			42 193	0

B4- TABLEAU DES VALORISATIONS

A l'analyse des tableaux de valorisation, il apparait que la contribution en nature apportée par la population ramenée à une valeur, est pratiquement équivalente en grandeur au cout du projet chapitre investissement immobilier, faisant l'objet de cette demande :

- ➔ **Cout du projet investissement immobilier 38 808 € /// cout global valorisation 38 972 € : sensiblement égale chacune à 50%.**
- ➔ **Pour le chapitre puits : 17 913 € /// 14 376 € soit 56% /// 44 %**
- ➔ **Pour les latrines : 9 147 € /// 15 205€ soit 38% /// 62 % Ce qui s'explique par une participation de la population à l'achat des matériaux.**
- ➔ **Pour la canalisation E.P. : 11 748 € /// 9 391 € soit 56% /// 44%**

(Cf. tableaux de valorisation pour chaque poste)

Un exemple :

Projet 2018- 2020 Mali-Médicaments partenariat Y-CID:				
"Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon"				
	VALORISATION	F CFA	€	Commentaires:
Puits	main d'œuvre non spécialisée			<i>Terrassement, travail d'arpète</i>
42m - 37m	15 personnes/j * 1500 F CFA/pers*90 jours	2025000	3087	
Sérindédou	apport eau	480000	732	
ou	apport sable	650000	991	
Kompen	fourniture repas personnel qualifié			<i>Chef maçon et l'ouvrier qualifié</i>
	2500F CFA/pers*2 pers.*90 jours	450000	686	
	cordes- seaux	50000	76	
	fêtes du puits (inauguration - clôture)	360000	549	<i>Cérémonies en présence</i>
	sous total:	4 015 000	6 121	<i>des autorités municipales,</i>
	Assurances chantier	300000	457	<i>des Chefs de village,</i>
	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	<i>des anciens,</i>
	TOTAL:	4 715 000	7 188	<i>de la population.</i>
	Pour deux sites:	9 430 000	14 376,00 €	<i>Estimation</i>

Partie C SENSIBILISATION LOCALE AU DEVELOPPEMENT

C1- VOTRE COMMUNICATION ET VOS ACTIVITES EN YVELINES

D'une manière générale, comment envisagez-vous de valoriser votre projet auprès de la population yvelinoise ?

En en faisant état au cours de nos différentes manifestations ou actions, à l'aide de nos outils de communication habituels : site, panneaux d'affichages, articles de journaux, bulletins municipaux, supports numériques, radio locale RVE et enfin lors de nos interventions dans les écoles, les établissements scolaires et auprès des parents d'élèves, mais aussi sur nos stands de vente lors de notre opération 'brioches'..

Quels seront les supports de communication que vous utiliserez pour faire connaître votre action ?

Des tirages de photos agrandies, des mini-vidéos, la publication de témoignages, de remerciements notamment lors des expositions, en utilisant les moyens numériques désormais classiques.

Un article spécifique sera d'autre part consacré à ce projet sur notre site, sur Rambo scope Rambouillet et

sur la gazette de St Hilarion.

Nous ferons aussi appel à la radio local, RVE, qui est toujours friande de nos interventions. Enfin, nous utiliserons les bulletins et gazette des municipalités avec lesquelles nous travaillerons pour des animations ou projets spécifiques.

Comment la visibilité de la contribution d'YCID est-elle assurée dans votre projet ?

- Au Mali : sur chaque enclos de puits réalisé, une pancarte est apposée mentionnant l'association et le nom de son partenaire. De même sur un des murs des bâtiments des latrines, à la peinture sont inscrits les financeurs, nous procéderons de même au niveau de l'avaloir et du déversoir à Tégoro.

Il nous reste cependant à préciser à notre partenaire le statut du département et d'Y-CID. *Même s'il n'est pas gênant en soi que le département soit mentionné, après tout c'est le principal bailleur et la notion d'institution départementale est plus parlante pour la population, nous essayons de veiller à ce que le sigle Y-CID soit dorénavant ajouté*

- En France, notre site mentionne plusieurs fois le service solidarité internationale du département et dorénavant le Groupe d'Intérêt Public Y-CID avec liens actifs. Il rend compte sous forme d'articles et de news des actualités (Assise, Micro-dons, événements, réalisations,...). Nos bulletins de liaison internes mentionnent Y-CID à chaque fois que nous sommes partenaires. Lors de nos manifestations, expositions, le sigle d'YCID est présent, voire explicité. De même sur nos power-points.

Enfin, notre plaquette réactualisée mentionne notre collaboration.

Organisez-vous régulièrement des manifestations en Yvelines ? De quel type et à quel endroit ?

Oui

Par exemple, en avril 2016 : journées anniversaires pour nos 40 ans à la salle VERNE à Rambouillet
En 2018, le 3 février au Nickel-Odéon à Rambouillet une 'restitution' a été organisée sous forme d'exposition, d'une conférence -débat et d'un moment festif avec la participation des Chœurs de la pléiade.

Toujours en 2018, l'association va assurer 16 interventions scolaires pour chaque classe de seconde du lycée Bascan à Rambouillet dans le cadre de la semaine éducative consacrée à l'Afrique par cet établissement du 26 au 30 mars.

L'association sera aussi très active au niveau de l'accompagnement, des animations autour de l'exposition itinérante dédiée au 10 ans de Solidarité internationale qui se produira en octobre 2018 à Rambouillet. Elle en est à l'initiative et fait partie du groupe de pilotage.

Evènements et manifestations d'YCID :

Avez-vous déjà participé aux Assises « Yvelines, partenaires du développement » ? Oui Non

Avez-vous déjà tenu un stand lors des Assises ? Oui Non

Etes-vous déjà intervenu dans un atelier organisé durant les Assises ? Oui Non

Avez-vous déjà participé à une campagne Microdons 78 ? Oui Non

Seriez-vous intéressé pour participer à cette campagne à l'avenir ? Oui Non

YCID a mis en place une lettre d'information par e-mail : si vous souhaitez y inscrire des membres de votre organisation, veuillez renseigner le tableau ci-après

Nom	Prénom	Adresse mail
DURAND	Alain	familleadurand@yahoo.fr
PELRAS	Olivier	opelras@wanadoo.fr

C2- ACTION SPECIFIQUE DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT

<p>Titre de la restitution</p> <p>Au moins une exposition avec une conférence débat à la salle des fêtes de SAINT HILARION conjugée avec un spectacle par une troupe amateur de théâtre avec laquelle nous avons déjà coopéré, soit APPTSV basée à PLAISIR ou un récital par la chorale 'Mosaïque' au Perray en Yvelines ou un groupe musical du conservatoire de musique de Rambouillet en soirée. <i>L'intérêt de combiner cette restitution avec une possibilité de sortie, à faible coût pour le public, c'est d'être assuré qu'au moins les familles, les proches des participants se déplacent et que nous touchions un autre type de public. Nous l'avons constaté lors de nos deux dernières restitutions.</i></p> <p>L'exposition serait ouverte aux scolaires avec proposition d'animation. Nous finaliserons cette manifestation lorsque le projet sera pratiquement achevé et peut-être aussi en cours de réalisation, trois sites possibles d'intervention s'offrant à nous.</p> <p>De même, une conférence plus ciblée sur les maladies hydriques et comment lutter préventivement contre celles-ci sera organisée au sein de l'école de formation des infirmières et aides-soignantes de l'hôpital de Rambouillet avec laquelle nous sommes en relations. <i>Elle sera donc en corrélation directe avec l'objet de ce projet.</i></p>
<p>Date(s) envisagée(s)</p> <p>Au printemps 2020 en principe avec peut être aussi une manifestation en 2019.</p>
<p>Lieu(x) envisagé(s)</p> <p>Salle des fêtes de St HILARION et salle de conférence à l'IFSI CHU RAMBOUILLET.</p>
<p>Description de la restitution</p> <p>Cf. ci-dessus</p>
<p>Partenaires pour l'organisation</p> <p>Soit la ville de St HILARION avec l'APPTSV et/ou la médiathèque et la salle des fêtes de la Mare aux Loups au PERRY avec le groupe Mosaïque, et /ou la ville de St RAMBOUILLET, avec son conservatoire de musique.</p>
<p>Public visé</p> <p>La population des villes concernées, les habitués des médiathèques, les villages des alentours, les parents des élèves qui auront bénéficié de nos interventions au cours de la semaine précédente, et l'encadrement et les étudiants infirmiers et aides-soignants.</p> <p>Notre public habituel, Le public habituel de la chorale « Mosaïque », ou du conservatoire, de même pour l'APPTSV.</p>
<p>Nombre de personnes attendues</p> <p>Difficilement évaluable, de 200 à 300 personnes ? Le groupe vocal « Mosaïque » ou la troupe de théâtre ou du conservatoire attire un autre public qui s'avère en général très intéressé par les actions de l'association et le témoignage apporté.</p> <p>L'intervention au niveau de l'institut de formation des carrières de soins permet d'appréhender aussi un autre type de public voire d'initier des profils de futurs bénévoles associatifs.</p>
<p>Budget prévisionnel de la restitution</p> <p>500 € en équilibre dépenses – recettes hors billetterie du concert ou du spectacle proposé.</p>

Partie E SIGNATURES

E1- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

A l'attention de
Monsieur le Président d'YCID

Je soussigné, Jean Claude BEUF, agissant en qualité de Président, sollicite d'YCID une aide de 15 500 €, pour la réalisation du projet « *Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon* » et en sous-titre « *Toujours et plus que jamais, Mali-Médicaments en lutte contre les maladies hydriques !* » dont le démarrage est prévu au printemps 2018 pour une durée d'environ 24 mois

Je certifie sur l'honneur que mon organisation est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise les services d'YCID à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'organisme l'octroi d'une subvention.

Mon organisation est membre d'YCID depuis sa création et à jour de sa cotisation.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises et de la convention-type qui me sera proposée, notamment des obligations qui m'incombent en la signant.

Je m'engage à réaliser le projet selon les termes proposés dans le présent formulaire et à solliciter l'accord d'YCID avant toute modification, le cas échéant, de ce projet.

Je n'ai pas sollicité de prêt d'honneur.

J'autorise YCID à communiquer sur le projet une fois le financement accordé.

Fait à St HILARION, le 18/03/2018, le Président Jean Claude BEUF



Attention :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à YCID.

E2- CHARTE YVELINOISE POUR LA QUALITE DES PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE

Je soussigné, Jean Claude BEUF, Président, représentant légal de l'association Mali-Médicaments, déclare faire adhérer mon organisation à la Charte yvelinoise et ce depuis sa création, pour la qualité des projets de coopération internationale et m'engage à mettre en œuvre les principes qu'elle réunit dans le cadre du projet de coopération « Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon » cofinancé par YCID.

1. **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT.** L'environnement du projet aura un impact décisif sur son déroulement : il faut connaître le contexte et tenir à jour une cartographie des acteurs.
2. **CLARIFIER LE BESOIN.** Un besoin n'est pas une donnée préalable : il doit être le fruit d'une construction collective et ouverte et cibler précisément les demandes formulées.
3. **PROPOSER UN SERVICE.** Les infrastructures n'ont d'utilité que pour un service à rendre : la conception du projet doit porter plus d'attention aux modalités de fonctionnement qu'à l'investissement.
4. **ADAPTER LA REPONSE.** Il y a plusieurs réponses possibles à un besoin : toutes les options doivent être examinées avant de déterminer le contenu d'un projet.
5. **PARTAGER LES RESPONSABILITES.** La conduite du projet implique la participation de plusieurs acteurs : un partage clair des responsabilités est nécessaire avant le démarrage du projet.
6. **S'APPUYER SUR LES RESSOURCES HUMAINES.** Les ressources humaines sont le moteur du bon déroulement du projet : les enrichir est un facteur de pérennité.
7. **RESPECTER LES AUTORITES.** Le développement local passe par des autorités locales légitimes : c'est aussi le rôle de la solidarité internationale que de les reconnaître voire de les renforcer.
8. **SAVOIR INNOVER.** Le projet est un facteur de développement durable : sous couvert de répondre à un besoin, il peut être l'occasion d'introduire des pratiques innovantes.
9. **RENFORCER L'IMPACT LOCAL.** Le projet est un acteur de la vie locale : pour faciliter son appropriation, il faut encourager les retombées locales.
10. **REUNIR LES CONDITIONS PREALABLES.** La précipitation nuit à la qualité des projets : il faut établir des conditions préalables et laisser l'initiative du démarrage des projets à ceux qui devront en assurer la conduite.
11. **GERER AVEC RIGUEUR.** Réunir les financements nécessaires crée des obligations : la réussite du projet exige une gestion saine, transparente et équilibrée en particulier sur le plan financier.
12. **VALIDER LA PERENNITE.** L'achèvement du projet n'est pas une fin en soi : il faut soutenir l'intérêt durable et l'appropriation des bénéficiaires pour la production du service.

Fait à St HILARION, le 18/03/2018, le Président Jean Claude BEUF



E3- LISTE DES PIÈCES ANNEXES A FOURNIR

	Vérification par le demandeur	Vérification par YCID
Bulletin d'adhésion à YCID (membre et membre fondateur) Délibérations D2018 -3-4-5	Document envoyé suite à AG du 14/01/2018	<input type="checkbox"/>
Tout document de nature technique permettant de justifier de la faisabilité du projet, études préalables : canalisation évacuation E.P. à Tégoro :	Photos du site, dossier technique : coupe, section, avaloirs,... réponses à notre questionnaire technique par le regroupement d'entrepreneurs	<input type="checkbox"/>
Tout document de nature budgétaire permettant de justifier le budget prévisionnel (devis...) devis + budget prévisionnel 2018	Devis global latrines, puits, canalisation E.P. Budget prévisionnel du projet	<input type="checkbox"/>
Lettre de soutien des autorités locales et/ou des services de l'Etat concernés par le projet	Scans joints	<input type="checkbox"/>
Copie des conventions et/ou contrats signés avec les partenaires locaux	Sans objet	Sans objet
Copie de la convention d'accompagnement conclue avec l'opérateur d'appui agréé, s'il y a lieu	Sans objet	Sans objet
Pour les projets de nature économique, une étude sur la rentabilité du projet à trois ans	Sans objet	Sans objet
Pour les projets impliquant des jeunes, lettre de motivation, copie des pièces d'identité et des justificatifs de domicile pour chacun des jeunes	Sans objet	Sans objet
Copie de la liste des membres de l'instance décisionnelle	Document envoyé suite à AG du 14/01/2018	<input type="checkbox"/>
Copie des comptes approuvés lors du dernier exercice clos (associations)	Copie intégrée au dossier de candidature + CR AG du 14/01/2018	<input type="checkbox"/>
Copie du budget prévisionnel pour l'année en cours (associations)	Copie intégrée au dossier de candidature CR AG du 14/01/2018	<input type="checkbox"/>
Le plus récent rapport d'activités approuvé (associations)	CR AG du 14/01/2018	<input type="checkbox"/>
Copie du récépissé de déclaration en Préfecture (associations) Fourni en 2017, depuis pas de modification de membre du bureau ni de statut, donc pas de nouveau récépissé	X	<input type="checkbox"/>
Copie du relevé d'inscription SIRET	Document en archives à Y-CID	<input type="checkbox"/>
Copie des statuts (associations)	Document en archives, envoyé suite à AG du 15/01/2017	<input type="checkbox"/>
Un relevé d'identité bancaire ou postale (original)	Document en archives à Y-CID	<input type="checkbox"/>
Grilles d'évaluation	XX	
Tableaux de calcul de la valorisation	XXX	